



UNIVERSITE PROTESTANTE AU CONGO
FACULTE D'ADMINISTRATION DES AFFAIRES ET SCIENCES ECONOMIQUES
CENTRE CONGOLAIS ALLEMAND DE MICROFINANCE (CCAM)



**L'ANALYSE DE L'EFFICACITE DE CREDIT DE GROUPE AU SEIN DES
INSTITUTIONS DE MICROFINANCE**



MBUYI MBWEBWE jules



Mémoire présenté en vue de l'obtention
du diplôme de master en administration
des affaires,

Option: **Microfinance**

Dirigé par le professeur KALALA T. Frédéric

OCTOBRE 2015

EPIGRAPHE

C'est la société qui rend les gens pauvres, Il faut donner à chacun la possibilité de devenir entrepreneur et une fois qu'ils le sont et s'engager à libérer leur créativité: la pauvreté disparaît.

YUNUS Muhammad

*A mon père Mbwebwe Jean et ma mère
Tshilomba pour leur soutien.*

JE DEDIE CE TRAVAIL

REMERCIEMENTS

Ce travail qui marque la fin de mon deuxième cycle universitaire, est rendu possible grâce au parcours de plusieurs personnes à qui je voudrais témoigner toute ma reconnaissance. Au-delà d'une simple réflexion personnelle, elle est le fruit de plusieurs contributions.

Avant tout Je tiens à exprimer toute ma gratitude, reconnaissance à mon Directeur de mémoire **professeur KALALA TSHIMPAKA Frédéric**. Je le remercie de m'avoir encadré. Ses remarques, ses conseils, ainsi que ses commentaires pertinents ont contribué à alimenter ma réflexion.

J'adresse mes sincères remerciements à tous les professeurs, intervenants et toutes les personnes qui par leurs paroles, leurs écrits, leurs conseils et leurs critiques ont guidé ma réflexion et ont accepté de me rencontrer et/ou répondre à mes questions durant mes recherches.

Je remercie mon très cher **Papa MBWEBWA KALUWA MIKOLU Jean**, qui a été toujours là pour moi: « Vous avez tout sacrifié pour mes études n'épargnant ni santé ni efforts, vous m'avez donné un magnifique modèle de labeur et de persévérance. Je suis bénéficiaire d'une éducation dont je suis fier ». Je n'oublierai jamais votre amour et les nombreux sacrifices consentis pour ma réussite tout au long de mon parcours universitaire.

Que tous mes frères, sœurs et cousins, cousines : Maman TSHIBO, KAZADI Alain, BIATA Rachel, MUFUTA Clarisse..., trouvent ici l'expression de nos remerciements le plus sincères pour leur soutien inconditionnel.

En fin, je tiens à remercier très chaleureusement tous mes amis et camarades, particulièrement à KAPITA LEZI Chadrack, LUPETU Jimmy, MULAMBA Danny, KAYEMBE Jasmin, MFOSA Patrick, MOSENGO Junior, MWAKU Judicaël, MAVUNGU Cedrick, CYNTHIA rose, Madame MBANDU sulamite, BANDOMBA Ouattara, pour leur soutien moral inestimable et leur sincère amitié, et à qui je dois ma reconnaissance et mon attachement.

Ainsi qu'atout ceux qui, d'une manière ou d'une autre nous ont apportés leur soutient trouvent ici l'expression de notre sincères remerciements.

Albanyi Mbwebwe Jules

1. MISE EN CONTEXTE

Le prêt de groupe de caution solidaire est un contrat de crédit entre une institution Financière et un groupe d'individus, c'est mécanisme permet d'octroyer du Crédit aux microentreprises n'ayant pas des garanties matérielles. Après avoir été en Vogue pendant un moment son efficacité est de plus en plus contesté (**Magloire LANHA 2004**).

Certaines études théorique sur l'efficacité des prêts de groupe solidaire se sont focaliser sur les taux de remboursement (**Hossain, 1998 ; Morduch 1999a et 2000**). Ils montrent que Les taux de remboursement excellents, réduit le phénomène d'anti-sélection, la surveillance des pairs réduit l'aléa de moralité, le renforcement de l'exécution des engagements par la pression des pairs réduisent la défaillance stratégique et pallient les faiblesses institutionnelles, Ils montrent également que les faibles montants octroyés rend relativement facile le remboursement, en permettant de trouver des sources alternatives, a la limite un seul membre peut payer à la place des autres si son projet réussit. **Ghatak (1999)** et **Van Tassel (1999)** ont développé des modèles montrant que la formation des groupes de prêt via la sélection réduit le phénomène de sélection adverse, gage d'une bonne performance de remboursement. Dans une étude sur la Grameen Bank, (**khandker et al, 1995**) montrent que les services non financiers (la formation des membres) avaient une influence positive sur le remboursement.

Sur le plan empirique les études ont été réalisées pour appréhender la performance de remboursement de crédit de groupe, notamment au Bangladesh, Costa Rica et à Kinshasa.

Les résultats au Bangladesh montrent que le montant des prêts avait un impact négatif sur le remboursement (**Marie Godquin 2004**), L'auteur en a conclu que cela est probablement lié aux difficultés que pourrait rencontrer l'emprunteur pour rembourser un montant plus élevé sur une période habituellement d'un an. L'étude de Sharma et Zeller (1997) sur le taux de remboursement de 128 groupes de crédit au Bangladesh, a démontré que l'homogénéité des membres du groupe en termes de type d'entreprise a un impact négatif sur la performance de remboursement.

Afin de tester le principe de la sélection par les pairs, **Wenner (1995)** en étudiant la performance de 25 groupes de crédit du Costa Rica montre qu'un groupe de taille restreint permet une meilleur surveillance par conséquent un bon remboursement, il montre que les

groupes de prêt utilisent de l'information privée pour sélectionner leurs membres et que ce mécanisme accroît aussi la performance de remboursement.

Wydick (1999) à partir des données sur 137 groupes de crédit du **Guatemala** démontre que, lorsque la distance moyenne entre les membres diminue, la surveillance des pairs est plus facile à effectuer, ce qui réduit le hasard moral ex-ante.

Certains auteur (Wydick, 1996, 1999) (Stiglitz ; 1990) (Besley et Coate ; 1995), (Diagne ; 1998), (Wenner ; 1995) montre que la pression des pairs permet de réduire le hasard moral exposé¹ et d'éviter le risque pour le groupe d'être privé de crédit futur. Par ailleurs, **Diagne et al.** (2000) en travaillant sur les données de Malawi ont remarqué que la pression peut avoir un impact négatif ou faible sur le remboursement.

Pour Floro et Yotopoulos (1991), des liens sociaux forts peuvent être source d'un monitoring et d'une pression intenses entraînant ainsi un bon niveau de remboursement.

D'autres auteurs, tels que Wydick (1999) et Paxton (1996) montrent que les options extérieures² de crédit améliorent la performance du groupe, ils montrent que les prêts contractés dans le secteur informel de crédit servent à éponger les dettes contractées auprès des IMF. **Magloire Lanha (2004)** qualifie cette astuce de politique d'accordéon³.

¹ Lié au choix d'un projet très risqué, au détournement des fonds à d'autres fins ou au manque d'effort nécessaire pour faire réussir le projet.

² Les options extérieures de crédit sont des crédits informels, il s'agit des banquiers ambulants ou tontine mutuelle et les usuriers.

³ Il montre Par contre que si les contrats informels sont plus anciens, le respect de ces engagements pourrait devenir prioritaire par rapport à celui du prêt de groupe.

Dans le cadre d'une étude portant sur l'efficacité de remboursement de crédit groupe à Kinshasa par MENELIK (2011) à FINCA et HOPE, Sur 75 clients interrogés, 61,4% ont estimés que la pression des pairs a un effet positif dans le Remboursement, 22,8% quant à eux pensent que la pression joue parfois un effet positif sur le Remboursement, 10,5% prétendent que la pression sur les pairs joue rarement sur le remboursement et les 5,3% autres soutiennent que la pression des pairs n'a aucun effet sur le remboursement. Il ressort dans ces études que FINCA a un excellent taux de remboursement (soit 99%) et pas HOPE car son taux de remboursement moyen est de 94,8% (inférieur à 98%), Dans la pratique, un excellent taux de remboursement en microfinance se situe autour de 98%. Par tant l'on peut remarquer que FINCA affiche un taux de remboursement excellent, ce qui n'est pas le cas avec HOPE RDC (MENELIK (2011).

Chadrack (2014) dans son étude à trouvé que sur 100 groupes de crédit bénéficiant de prêt à FINCA DRC et opportunity DRC, le taux de remboursement des prêts est de 65% tandis que le taux de défaillance s'élève à 35%.

Toutes ses études mettent en évidence un impact positif du choix de la performance de prêt de groupe, ce pendant ils n'aboutissent pas aux mêmes résultats et ne montrent pas l'influence de la coresponsabilité sur le remboursement de crédit.

D'où notre contribution dans ce mémoire est double, d'une part nous prolongeons les travaux qui étudient l'efficacité de crédit de groupe (Ménélik, 2011; Diagne et al. (2000), Wydick, +1999); Chadrack, 2014) en élargissant l'échantillon afin de s'assurer de résultats, d'autre part nous montrons l'influence de la coresponsabilité sur le remboursement de crédit de groupe des IMF à Kinshasa.

2. PROBLEMATIQUE

La république démocratique du Congo à connu une importante croissance dans le secteur de la Microfinance et une grande augmentation des nombres d'institutions de microfinance, À travers une offre de services financiers spécifiques et adaptés, les institutions de microfinance permettent d'inclure financièrement des populations qui, pour des raisons économiques, sont exclues des services bancaires classiques.

Certaines institutions accordent que de prêts collectif, d'autres n'octroient que de prêts individuel, d'autres encore offrent simultanément les deux types de crédit Les autres IMF sont dans la phase d'expérimentation du crédit de groupe. (MUSASA NKONGOLO M., 2011.)⁴

Sur base de ses investigations (MUSASA NGONGOLO M., 2011) en rapport avec l'un ou l'autre produit il constate que les IMF qui accordent de prêts individuels sont plus rentable et plus autonomes que seule qui accorde de prêts collectif, et que le prêt collectif permet à l'IMF d'atteindre un grand nombre d'emprunteur.

Lors de nos enquêtes au près des institutions de microfinance à Kinshasa l'une des institutions visitée (MECRE au travers de ses deux agences: Matete et Lingwala) nous montre qu'elles accordaient le crédit de groupe, mais suite au mauvais comportement de certains membres des groupes vis-à-vis de l'institution et d'eux même (Certaines membres des groupes s'est échappaient avec l'argent des autres membres), pour ceux ce sont décidée d'arrêté d'abord avec ce produit pour le relancer plut tard.

Cette situation nous conduits même à s'interroger sur l'efficacité de cette méthodologie, et pourtant sa fait preuves de beaucoup des succès et réussites à (la Grameen Bank et la Bancosol, au Bengladesh), ainsi que dans d'autres pays

⁴ Son mémoire a porté sur l'analyse de l'efficacité du crédit de groupe au sein institutions de microfinance a Kinshasa, au centre congolais allemand de microfinance/UPC, les résultats de ses études empiriques est issus de deux IMF « FINCA RDC et l'IMF HOPE-RDC », 2011.

Au regard de tout ce qui précède, nos questions de recherche se déclinent de la manière suivante:

1. Quels sont les facteurs explicatifs de la performance de remboursement de crédit de groupe au sein des institutions de microfinance à Kinshasa ?
2. Quelles sont les stratégies managériales les mieux adaptées au contexte de Kinshasa pour palier les problèmes de remboursement ?

3. HYPOTHESES

- (i) En nous basant sur la littérature relative au crédit de groupe (Kalala, 2013, Wenner 1995, Ghatak 1999, Van Tassel 1999, Khandker et al 1995) nous trouvons qu'une mauvaise constitution du groupe; les faiblesses des techniques de suivi; l'homogénéité des activités; la faible solidarité dans le groupe; la taille du groupe et une mauvaise politique de la formation du groupe sont les principaux facteurs qui expliqueraient la non performance de remboursement de crédit de groupe.
- (ii) Une bonne constitution du groupe; bonne analyse de dossier de crédit; bonne formation de membre et une bonne politique de suivi de client seraient une bonne stratégie pour palier au problème de non remboursement.

4. METHODOLOGIE DE RECHERCHE ET TECHNIQUE

Nous avons eu recours à la méthode historique; la méthode analytique et à la méthode statistique.

Quant aux techniques, nous avons exploité la technique documentaire, l'interview et l'enquête pour collecter les données nécessaires à la rédaction de ce mémoire.

➤ LA TECHNIQUE DOCUMENTAIRE

La technique documentaire nous a permis de consulter les ouvrages et documents nécessaires à l'élaboration de notre étude

➤ LA TECHNIQUE D'ENQUETE ET L'INTERVIEW

Elle nous a servi à récolter les informations pertinentes auprès des dirigeants des IMF sous étude. Nous nous sommes également entretenus avec certains clients

membres des groupes en vue de recueillir leurs appréciations par rapport aux attributs du crédit, à l'organisation et fonctionnement de leurs groupes.

➤ METHODE HISTORIQUE

Elle nous a aidés à faire une analyse description des IMF sous étude en vue de déceler les limites inhérentes à celles-ci qui peuvent avoir des répercussions dans l'avenir sur le remboursement des prêts.

5. DELIMITATION DU TRAVAIL

Notre travail se propose de faire une analyse de l'efficacité de crédit de groupe au sein des institutions de microfinance à Kinshasa.

Pour ce faire, nous avons mené des recherches auprès de trois Institutions de Microfinance active dans la ville province de Kinshasa sur le crédit de groupe à APE, MEC IDECE et GUILGAL. Notre analyse porte que sur les prêts accordés à partir de l'année 2014 vu la disponibilité de données.

6. INTERET DU TRAVAIL

Les résultats de ce mémoire serviront certainement de lumière aux dirigeants des ISFD dans la gestion du portefeuille, politique de crédit, et à bien diversifier leurs produits. Et aussi la littérature sur la microfinance en RDC sera enrichie à travers ce mémoire.

7. CANEVAS DU TRAVAIL

Hormis l'introduction et la conclusion générales, ce mémoire est subdivisé en trois chapitres.

Le premier chapitre fait une revue de la littérature : il sera question d'expliquer les différentes notions d'efficacité de crédit de groupe. Après une exploration de la revue de littérature, Le deuxième chapitre s'appesantira sur une analyse axée directement sur la sphère d'étude, Cette démarche nous permettra d'avoir une idée sur la validité de nos hypothèses dans le contexte congolais. Et enfin le troisième chapitre fera l'analyse causale des facteurs explicatifs du non remboursement en se basant sur la littérature des prêts de groupe et débouchera sur des pistes de solutions.

CHAPITRE 1. ANALYSE THEORIQUE DES DETERMINANTS DE CREDIT DE GROUPE

Le prêt de groupe de caution solidaire est un mécanisme de crédit très utilisé dans les institutions de microfinance opérant en milieu pauvre⁵. Etant donné que le problème principal auquel se heurtent les microentreprises et les pauvres est l'absence de garantie réelle, une solution consiste à faire supporter le risque de défaut personnellement et solidairement par un ensemble de personnes. En fait la garantie n'est qu'un aspect des sources d'efficacité du prêt de groupe. Ce mécanisme incorpore un ensemble de solutions aux problèmes d'information au niveau notamment de la sélection, du monitoring, de l'incitation et du respect des obligations et le tout à un coût très faible pour le prêteur (Conning 1997).

Pour être efficace, le prêt de groupe nécessite des prérequis en l'absence desquels, ses résultats peuvent rapidement devenir médiocres. Parmi ces facteurs de réussite on peut citer : la définition de critères préalables d'éligibilité dans un groupe, une stratégie d'anti-corrélation dans la mise en pool du risque, une incitation à consommer du crédit pour obtenir des effets d'échelle et réduire l'anti-sélection à la manière d'une assurance forcée, la pression sociale sous toutes ses formes, parfois à la limite de la légalité (Rahman, 1999), la pression de groupe, la préexistante d'un capital social et ses implications en matière de renforcement implicite (Rowley 1999).

Ce chapitre qui fait une revue de la littérature théorique et empirique sur les institutions de microfinance, est subdivisé en 3 sections : la première analyse l'impact de la coresponsabilité sur la performance de crédit de groupe (section 1); la seconde repose sur les fondements de l'efficacité de crédit de groupe (Section 2); en fin viendra une étude de cas et une étude empirique sur le remboursement dans le crédit de groupe (section 3).

⁵ Ce mécanisme remonte à un passé lointain. A la fin du 19^{ème} siècle la RaiffeseinBank, Banque Coopérative était célèbre en Allemagne au point où ses principes ont été transplantés en Irlande (Guinane, 1994). La Grameen Bank au Bangladesh est le modèle le plus cité dans la littérature. Les pays riches ont également redécouvert la finance solidaire (Edgcomb et all. 1996, Baht et Tang, 1998, Conlin 1999, Morduch 1999a, Guérin 2000a,)

1.1. L'IMPACT DE LA CORESPONSABILITE DANS LE CREDIT DE GROUPE

L'existence d'asymétrie d'information est devenue une hypothèse cruciale dans les analyses modernes du fonctionnement du marché de crédit. On parle de sélection adverse quand certaines caractéristiques de l'emprunteur ne sont pas parfaitement connues du prêteur, mais affectent sa probabilité de remboursement du crédit.

Les modèles de référence de la littérature supposent, par exemple, que les emprunteurs ont une information privée qui concerne soit leurs caractéristiques intrinsèques (Jaffee et Russel, 1976), soit les caractéristiques de leurs projets d'investissement (Stiglitz et Weiss, 1981 cité part Léandre BASSOLE, 2004).

Dans un contrat de micro-crédit, le prêteur peut faire face à ce problème d'asymétrie d'information en offrant un lot de contrats avec des termes différents, qui lui permet de séparer les bons emprunteurs des mauvais. Cette méthode est basée sur la garantie matérielle, mais ce mécanisme de contrat ne peut réussir à différencier les emprunteurs car ces derniers ne peuvent pas gager des biens d'une grande valeur, du fait de leur situation de pauvreté (L. Bassole, 2004).

Face à ce problème, dans le mécanisme de crédit de groupe, le prêteur arrive à réduire, voire à éliminer la sélection adverse, tout en déléguant la formation du groupe aux membres (**cfr, figure n° 1**). Ce principe d'auto-sélection utilise l'information locale privée, à la quelle le prêteur ne pouvait pas accéder (ou du moins non sans coûts) pour différencier les types des emprunteurs.

Hoff et Stiglitz (1990), Khander (1998) ont montré que les emprunteurs détiennent assez d'information sur leurs partenaires et sur la structure du marché du crédit de leur localité.

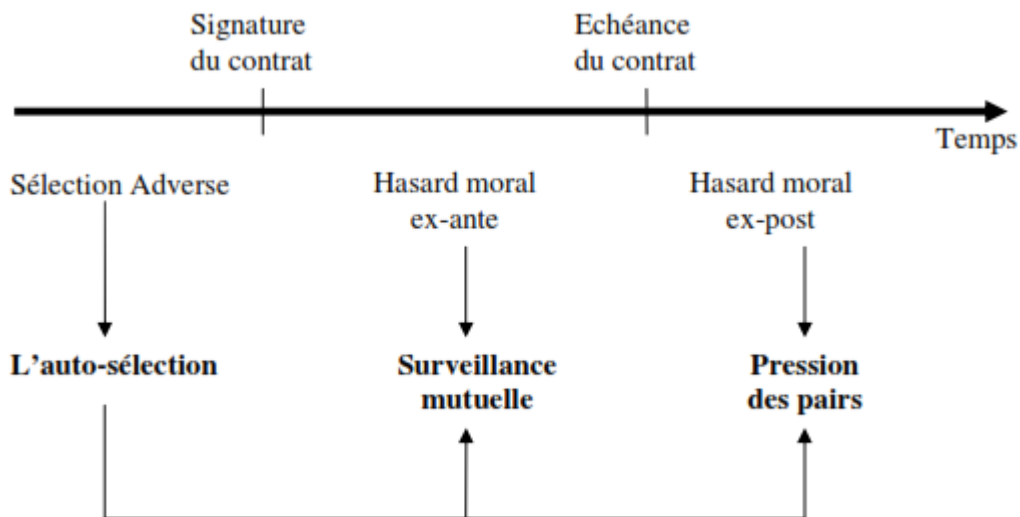
De ce fait le crédit de groupe avec la Coresponsabilité permet la formation de groupes où tous les membres ont une parfaite information sur les caractéristiques de leurs partenaires (le risque du projet, le niveau de solvabilité, etc.), ce qui donne le groupe le groupe, (Léandre BASSOLE, 2004).

Une fois que le prêt octroyé, le rendement du projet dépend de l'action de l'emprunteur, de son comportement, de son effort de travail.

De façon classique, on s'attendrait à ce que l'emprunteur choisisse des actions qui égalisent le bénéfice marginal au coût marginal, mais en situation d'asymétrie informationnelle cette prévision du choix de l'emprunteur ne se réalise pas (Ghatak et Guinnane, 1999).

Pour Ghatak et Guinnane, dans un contrat sans garantie, l'emprunteur et le prêteur n'ont pas le même objectif car l'emprunteur n'internalise pas entièrement les coûts d'échec du projet, donc il peut entreprendre des actions qui risquent de faire échouer le projet financé par le prêt, On parle alors de *hasard moral*.

Figure n° 1 Dynamique du Contrat de Crédit de Groupe⁶



Source: Léandre BASSOLE, 2004

Dans la dynamique du contrat de crédit, nous avons deux types de *hasard moral* (Conning, 2000 ; Rodríguez-Meza, 2000) : le *hasard ex-ante* et le *hasard moral ex-post* (voir figure 1). Le *hasard moral ex-ante* peut apparaître avant l'échéance du contrat, dans la mesure où un ou plusieurs membres du groupe pourraient soit utiliser le prêt à d'autres fins, soit ne pas allouer un effort de travail optimal pour la réussite du projet. Ce type de *hasard moral* est Expliqué par le fait que l'information que le prêteur obtient concernant les actions et le niveau d'effort potentiel des emprunteurs (après la signature du contrat),

⁶*Responsabilité conjointe et performance des groupes de crédit*, Léandre BASSOLE Université d'Auvergne France 2004, p6.

est imparfaite. Pour faire face à ce problème de comportement opportuniste, le prêteur peut procéder à une surveillance des emprunteurs après que le crédit soit octroyé, Mais la présence d'asymétrie informationnelle rend cette surveillance très coûteuse.

Alors, par le mécanisme de crédit de Groupe avec coresponsabilité, le prêteur délègue cette surveillance aux membres même du Groupe, car ces derniers sont supposés avoir une information parfaite sur leurs pairs.

Pour Stiglitz (1990), Conning (1999), Armendàriz de Aghion (1999), Conning (2000), la coresponsabilité au sein du groupe améliore la surveillance mutuelle des membres, afin que tous choisissent des projets sûrs qui permettront d'améliorer la performance du groupe. En sachant que le groupe perd l'accès au crédit futur si au moins un membre est défaillant, des efforts de contrôle mutuel sont exercés par les membres afin d'obtenir un signal concernant l'effort de production de leurs pairs. On peut alors dire que le crédit futur représente une incitation dynamique pour le groupe qui amplifie la surveillance des pairs.

On parle de hasard moral ex-post lorsqu'à l'échéance certains membres ne peuvent pas (échec du projet), ou décident volontairement de ne pas rembourser le prêt. En effet, le problème d'aléa moral ex-post s'expliquerait par le fait que le résultat du projet financé est Une information privée. Le prêteur donc est incapable de savoir si l'échec est dû à des raisons légitimes, telle que des chocs idiosyncratiques, ou au comportement stratégique de l'emprunteur.

La coresponsabilité dans le crédit de groupe joue un rôle très crucial, parce qu'elle permet de pallier au problème d'asymétrie d'information, et également la proximité de membres groupe permet à l'un ou l'autre d'obtenir des informations concernant les activités de leurs pairs. Cela Permet une surveillance efficace des actions entreprises et même exercer des pressions pour obliger certains membres à respecter leur contrat (Bowles, L.bassol, 2004);

Diagne (1997) et Impavido (1998) soutiennent que la pression des pairs induite toujours par l'incitation dynamique de la coresponsabilité permet de réduire le hasard moral ex-post.

L. Bassole (2004), montre que La coresponsabilité dans le crédit de groupe permet de limiter les problèmes d'asymétrie d'informationnelle (sélection adverse et hasard moral).

Ce pendant nous constatons que la plupart de groupes de crédit dans la pratique ne sont pas si performant comme le prévoit la théorie. Pour ce la section 2 de ce chapitre nous expliquerait quelques raisons qui fait que certains groupes de crédit ne soit si performant.

2.2. LES FONDEMENTS DE L'EFFICACITE DE CREDIT DE GROUPE

Le prêt de groupe apparaît comme un mécanisme permettant de mitiger certains problèmes⁷. Plusieurs approches complémentaires ont été utilisées pour démontrer les atouts en faveur de l'efficience du prêt de GCS en suivant les différentes étapes du processus du crédit : lors de la formation du groupe, pendant l'utilisation du crédit, lors du remboursement du crédit.

2.1. LA FORMATION DES GROUPE

Le premier problème posé au niveau de la constitution des groupes est celui **de la sélection** des membres du groupe, la diversification du risque et la taille optimale des groupes. (M lanha, 2006).

2.1.1. LA SELECTION

La sélection consiste pour un prêteur à choisir les clients les plus solvables où à les tarifier par type de risque (séparation) ou à les niveler par le bas (pooling).

L'IMF laisse la latitude aux emprunteurs de former le groupe avec des individus de leur choix. Cette sélection par les pairs permet de lutter contre la sélection adverse car les membres éviteront de s'associer avec ceux dont ils ne connaissent pas bien le profil de risque. Ce principe permet la formation de groupes homogènes (en parfaite appariement ou *matching*) dans lesquels, tous les membres connaissent parfaitement les caractéristiques de leurs partenaires portant sur le risque du projet, le niveau de solvabilité (Varian, 1990 ; Van Tassel, 1999 ; Ghatak et Guinnane, 1999 ; Hoff et Stiglitz, 1990). Ce mécanisme de sélection représente un avantage pour le prêteur car celui-ci n'a pas accès (ou du moins sans coût) aux informations pour différencier les clients. Ghatak (1999) et Van Tassel (1999) ont développé des modèles montrant que la formation des

⁷ L'incapacité de l'institution à suivre sans coût toutes les actions de son débiteur, les difficultés à réaliser les garanties lorsqu'il y en a, le manque de garantie pour les pauvres, Manque d'information sur les emprunteurs, sur la qualité de leur projet, sur leur volonté de remboursement.

groupes de prêt via la sélection réduit le phénomène de sélection adverse, gage d'une bonne performance de remboursement.

Le prêt de groupe de caution solidaire peut mitiger les problèmes d'asymétrie d'information grâce à la proximité de chaque membre avec ses pairs et à la responsabilité conjointe. Les groupes sont constitués de personnes qui se connaissent plus ou moins bien, du fait qu'elles habitent la même région, qu'elles ont des relations commerciales ou appartiennent au même groupe ethnique ou social. De cette proximité se dégagent des informations que le banquier ne peut pas capter mais que le membre d'un groupe peut déduire sans coût financier (**lanha2004a**).

Varian (1990) montre que lors de la formation des groupes, les membres qui sont « **bons** » ont tout intérêt à s'associer avec des membres qui sont également « **bons** ». Dans ce sens, le risque a tendance à s'homogénéiser dans la mesure où les emprunteurs sont naturellement incités à s'associer avec des emprunteurs d'un niveau de risque similaire (**Stiglitz, 1990**).

La constitution d'un groupe implique pour les membres un devoir de responsabilité conjointe car une personne n'est censée s'associer qu'avec une personne avec qui elle entretient de bonnes relations et pour laquelle elle accepte de se porter garant. La responsabilité conjointe est donc une incitation à mettre cette connaissance au Service de la formation du groupe (Banerjee, Besley et Guinane, 1994 ; Van Tassel, Si les règles de validation stricte et de dissuasion forte ne sont pas mises en œuvre par l'IMF, des individus peuvent faire une coalition sachant à l'avance qu'ils ne rembourseront pas. La condition de proximité ou de connaissance mutuelle ne suffit donc pas pour faire de bonnes sélections et réduire l'aléa de moralité. En outre, cette condition induit une certaine corrélation entre les projets (**Lanha(2004)**).

Lanha (2006b) montre que le prêt de groupe de caution solidaire demeure une offre nécessaire et utile dans le portefeuille de la plupart des IMF des PVD. En effet, vu la petitesse relative des montants octroyés, le regroupement permet à l'IMF de réaliser des économies d'échelle ; en outre, une grande partie des coûts qu'aurait dû supporter l'IMF est externalisée vers le groupe coût de collecte de l'information, coût de surveillance,

coût d'audit, coût relatif aux voies d'exécution en cas de défaut stratégique et coût de défaut.

M. Lanha (2004a) montre que Lors de la formation du groupe un phénomène d'anti-sélection n'est pas exclu théoriquement. Si les règles de validation stricte et de dissuasion forte (cf. infra) ne sont pas mises en œuvre par l'IMF, des individus peuvent faire une coalition sachant à l'avance qu'ils ne rembourseront pas. La condition de proximité ou de connaissance mutuelle ne suffit donc pas pour faire de bonnes sélections et réduire l'aléa de moralité. En outre, cette condition induit une certaine corrélation entre les projets. En relâchant cette hypothèse Armendariz de Aghion et Gollier (2000) capturent une plus grande diversification. Leur modèle aboutit à l'augmentation de la masse de crédit et à la réduction de taux d'intérêt d'équilibre. Ce résultat est dû à « l'effet de collatéral » ou micro assurance au sein de groupe qui mixe des types de risque différents.

Laffont et N'Guessan (2000) sur le cas d'une banque monopolistique montrent en ce qui concerne l'anti-sélection que lorsque les individus regroupés ne se connaissent pas et que l'homogénéité des risques dans le groupe est donc aléatoire, l'effet attendu de la caution solidaire ne joue pas pour le banquier.

Le taux d'intérêt décroît alors en fonction de l'intensité des opportunités alternatives des candidats au groupe. Pour le banquier, l'effet positif est perdu dans la diminution du taux d'intérêt effectif. Par contre s'ils se connaissent cet effet joue dans la mise en groupe de caution solidaire.

2.1.2 DIVERSIFICATION DE RISQUE

Le groupe est un moyen de diversification de risque pour les IMF. Sauf si les projets des membres ne soient positivement corrélés, la mise en pool du risque réduit le risque pour le prêteur, Mais pour les membres du groupe, personne ne voudrait pas s'associer avec celui dont le projet est plus risqué que le sien puisqu'il devra en répondre en cas d'échec.

Le principe de groupe avec correspondance de degré de risque repose sur l'hypothèse d'information parfaite entre les membres comme le suggèrent les développements sur la proximité. Mais en réalité, la connaissance des membres ne va pas toujours jusqu'à la connaissance de leur penchant pour le risque encore moins du degré de risque que

portent les projets respectifs. En l'absence d'information parfaite des membres sur les projets de leurs pairs, il se forme des groupes qui ne respectent pas la correspondance de risque, (lanha, 2001b)

En levant cette hypothèse d'information parfaite, Sadoulet (1997) prend en compte l'hétérogénéité des groupes; il y a alors de la micro-assurance dans le prêt de groupe ainsi qu'une amélioration du bien être social.

Charpentier et Sadoulet (1999) proposent une méthode de mesure du risque dans les groupes et font des mesures empiriques qui confirment non seulement l'existence de groupes hétérogènes mais surtout celle d'occurrences significatives statistiquement où la micro-assurance a joué dans le remboursement.

2.1.3 LA TAILLE OPTIMALE DES GROUPES

La taille est une des variables clés de l'efficacité d'un prêt de groupe, plus le nombre de membres augmente, plus certains cesseront d'assurer le contrôle dans l'espoir que les autres le feront à leur place et le risque peut finir par s'accroître. Il importe donc de trouver la taille optimale, c'est-à-dire celle au-delà de laquelle l'effet positif de la responsabilité conjointe commence à se s'effriter (Prof kalala, 2013).

Plusieurs auteurs entre autres: Laffont et N'Guessan (2000), Gollier (2000) ont essayé de démontré a l'aide de différentes modèle, l'impact de la taille sur la performance de crédit de groupe, Ils expliquent qu'un groupe de deux personnes est plus efficace qu'un prêt individuel et que l'effet de collatéral ne joue pas lorsque les individus ne se connaissent pas.

Winner (1995) souligne qu'un groupe de taille restreint permet une meilleure surveillance entre membre et évite le détournement du crédit.

Ce pendant Armendariz et albert (1999) montrent que le bénéfice de l'effet de groupe est maximum lorsque la taille du groupe n'est ni trop petite ni trop grande.

Le nombre de membre à un effet positif du fait que la responsabilité conjointe entraîne la surveillance, m'assistance et la micro-assurance.

Huppé et Feyder estiment que c'est la petite taille d'un groupe qui assure l'homogénéité dans la mesure où elle facilite la pression directe et le contrôle de la bonne utilisation des fonds obtenus.

M lanha (2001b) établit un schéma théorique dans lequel il montre que le nombre de membres a un double effet (effet positif et effet négatif) sur les performances:

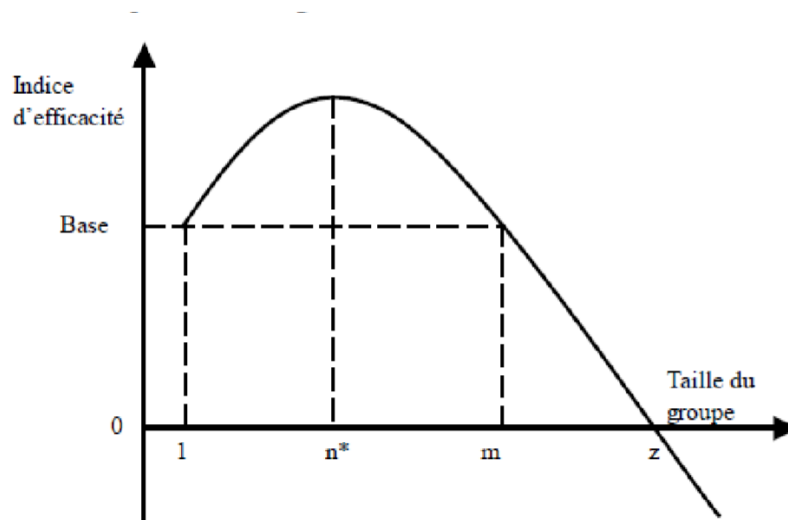
1. Un effet positif: La responsabilité conjointe entraîne la surveillance et l'assistance des pairs et la micro-assurance,
2. Un effet négatif: Résultant des comportements de cavalier clandestin, d'indifférence au fur et à mesure que le nombre s'accroît et donc que la proximité ou la connexion diminue.

Ces deux effets peuvent être résumés par le schéma ci-après. Le prêt individuel est pris comme repère (Base).

Tant que le nombre de membres est inférieur au nombre optimal (n^*), les performances du prêt de groupe s'accroissent. Au-delà elles diminuent jusqu'à devenir négatives (z).

Entre n^* et z se situe une valeur m qui permet d'avoir les mêmes performances que le prêt individuel. Ce nombre n'est pas optimal en ce sens, qu'il entraîne plus de pression que n^* pour obtenir un effet positif qui est annulé par l'effet négatif de cavalier seul.

Figure n° 2: Taille optimale du groupe



Source: M Lanha, 2001b

2.1.4 L'INITIATIVE DE LA FORMATION DU GROUPE ET LA VALIDATION

L'idée de la création d'un groupe provient de l'institution (IMF) qui est la seule à mettre en place ce mécanisme de près. Les IMFs demandent donc aux géants de se constituer dans un groupe pour leur accorder un microcrédit, afin de créer une forme de garantie social incitant les membres les membres à rembourser leur emprunt. Il faut ce pendant éviter les groupe formé sous pression⁸ par les agents de l'IMF.

Par conséquent, certaines IMF mettent en place des procédures de validation du groupe ci-après (kalala, 2013):

- Les membres ne doivent pas être de la même famille,
- tous les membres ne doivent pas exercer la même activité ou plus finement, ils ne doivent pas vendre le même bien. En effet, la chute des prix d'une marchandise commune peut rendre tout le groupe insolvable
- tous les membres ne doivent pas vendre au même endroit, mais doivent habiter dans le même quartier, commune pour la surveillance mutuelle et les visites des agents chargés de crédit.
- Les membres doivent avoir exercé son activité depuis plus ou moins une année.

Dans la pratique, les groupes ont un leader, mais celui-ci n'a aucun privilège Particulier.

2.2 PENDANT L'UTILISATION DU CREDIT

Le prêt de groupe est un facteur de bonne gouvernance au niveau de l'utilisation du crédit. C'est ainsi qu'à la suite de la Banque mondiale **Isabelle Guérin (2001)** souligne que la nature et l'intensité des interactions au sein de la société civile sont un facteur clef des performances économiques et gouvernementales régionales, il montre que Les mécanismes de solidarité induisent non seulement des droits mais aussi des

⁸ *Un agent de crédit qui cherche à tout pris à atteindre son Target peut de lui-même commencé à constituer des groupes artificiels formés de toute pièce en prenant un membre excédant d'un autre groupe pour ajouter dans un autre afin de constituer un nouveau groupe*

obligations communautaires. L'obligation dont il est question ici consiste à faire une utilisation du crédit à bon escient pour que le groupe ne perde pas sa crédibilité devant l'IMF. C'est que (sen, 2000) qualifie de "carte à l'échange".

Une fois le crédit octroyé, chaque membre se soucie du comportement de ses pairs et met en œuvre une certaine surveillance au profit du remboursement. L'aléa de moralité ex post en est réduit.

Le prêt de groupe donne un droit de regard aux autres membres du groupe sur le projet. Ceci Permet à l'IMF de réduire l'aléa de moralité ex post et de baisser le coût du monitoring.

En effet, le contrôle exercé par les autres membres du groupe constitue un facteur dissuasif quant à détourner les crédits pour d'autres utilisations ou encore à fournir moins d'effort qu'il n'en faut pour faire aboutir le projet (Ghatak et Guinnane, 1999).

Lanha (2001a) montre que lorsque le crédit est octroyé, les membres du groupe suite à ses pairs vont se surveiller entre eux au profit du remboursement, L'aléa de moralité ex post en est réduit. L'IMF peut réduire ses coûts de monitoring.

2.3 LORS DU REMBOURSEMENT DU CREDIT

Le prêt de groupe de caution solidaire est un mécanisme permettant à l'IMF de réduire les problèmes d'asymétries d'information en matière d'audit et donne également une bonne assurance en cas de difficulté d'un projet.

2.4 SURVEILLANCE PAR LES PAIRS ET LEURS CONTRAINTES

2.4.1 Surveillance par les pairs

Wydick (1999) à partir des données sur 137 groupes de crédit du **Guatemala** démontre que, lorsque la distance moyenne entre les membres diminue, la surveillance des pairs est plus facile à effectuer, ce qui réduit le hasard moral ex-ante.

Le hasard moral ex-ante est lié au choix d'un projet très risqué, au détournement des fonds à d'autres fins ou au manque d'effort nécessaire pour faire réussir le projet. Dans ce cas, la surveillance des pairs (appelée encore monitoring mutuel) intervient pour réduire ce comportement. Le coût du monitoring est très élevé pour le prêteur. Ainsi, comme le

crédit n'est pas renouvelé au groupe en cas de non remboursement, la stratégie des IMF est de laisser la surveillance aux pairs solidaires, ce qui constitue un élément important permettant la réussite des crédits de groupe [(Wenner, 1989), (Stiglitz, 1990), (Armendariz de Aghion, 1999)].

Un client peut être prouvé de difficulté de rembourser le crédit lorsque son projet a échoué, ou encore refuse par une mauvaise volonté (défaut stratégique). De ce fait, les autres membres du groupe qui sont appelés par la responsabilité conjointe à payer pour compte d'un membre en difficulté feront tout les efforts pour savoir la vérité et le dénoncer.

Ce pendant, pour que le défaut atteigne le portefeuille du banquier il faut que tous les membres du groupe aient fait défaut. Une coalition est alors possible contre la micro banque. De ce fait, le prêt de groupe réduit sans annuler les possibilités de surveillance (audit) et coûts afférents. Pour éviter une telle coalition, le banquier peut mettre en place une sanction soit positive (renouvellement de crédit), soit négative (exclusion de nouveaux prêts pour tous les membres); dans tous les cas elle peut ne pas limiter la responsabilité au seul rendement des projets du groupe, un aspect souvent ignoré par les modèles (Lanha, 2001b).

2.4.2 Contraintes des pairs

Pour que la surveillance des pairs puisse jouer en faveur de l'institution il faudrait qu'il y ait des bonnes mesures prises par les autorités judiciaires dans chaque pays pouvant aider les IMF à s'imposer en cas de défaut stratégique⁹ de ces derniers.

De ce fait, **M. Lanha (2001a)**, montre que la capacité de l'IMF à faire respecter les engagements de ses emprunteurs dépend de l'état du droit et de la justice. Dans les pays en développement cette capacité serait formellement faible, mais il existe des voies d'exécution relevant du capital social (Pretty J., Ward H. 2001 ; Rowley, 1999; Besley et Coate, 1995). Par exemple, les membres du groupe peuvent légitimement «perquisitionner» chez un candidat au défaut stratégique à une heure induite selon la loi pour savoir la vérité alors qu'une IMF ou une banque ne peuvent le faire. La perquisition

⁹ Le défaut stratégique se définit par l'absence de volonté de la part de l'emprunteur de respecter son contrat malgré la réussite de son projet.

peut être déguisée en visite d'amitié, de courtoisie, d'assistance, etc. ce qui n'est pas interdit, ni par la loi, ni par les coutumes. Dans les modèles, s'il est avéré que le projet a effectivement échoué, ce sont les membres qui ont réussi qui contribuent à la place du défaillant en attendant d'être remboursé.

Il y a conversion d'une dette vis-à-vis de la banque en une dette vis-à-vis des pairs avec subrogation personnelle (M.Lanha, 2001a).

2.4.3 Mobilité spatiale des membres

Lorsque les membres d'un même groupe de caution solidaire ont une très grande mobilité spatiale, le crédit solidaire risque de ne pas être un succès, quelles que soient les précautions prises par ailleurs, Car La responsabilité conjointe ne jouera aucun rôle si le fautif disparaît ou si ceux qui doivent exercer le contrôle ou la pression sociale sont absents en temps opportun, (Prof Kalala, 2013).

SECTION 3: ETUDES EMPIRIQUES SUR LE REMBOURSEMENT DANS LE CREDIT DE GROUPE

Ces études nous permettent de constater que dans la pratique toutes les théories que nous venons d'évoquer ci-haut n'amènent toujours pas de façon systématique l'IMF à des taux de remboursements élevés.

Par rapport à la pression de pairs, Matienzo (1978), Hulme (1995) et Sprodofsky (1995) dans leurs études avaient constaté que la pression des pairs n'avait aucun effet sur la performance d'un groupe de crédit.

Ménélik (2011), dans son étude sur le cas de HOPE DRC à Kinshasa, de 75 clients interrogés Sur l'efficacité de la pression des pairs, 67,9 % ont estimé que la Pression des pairs joue un effet significatif dans le remboursement des membres, 17,9% prétendent que la pression des pairs influence parfois le remboursement, 12,5% ont fait remarquer que la pression sociale a rarement un impact sur le remboursement et 1,8% soulignent que la pression n'a aucun effet sur le remboursement.

Ce pendant, Chadrack (2014) dans ses études sur le cas de FINCA DRC et Opportunity DRC constats que la préexistence du capital social ne fait toujours pas unanimité au niveau des groupes, les résultats de son enquêtes renseignent que sur les 100 groupes enquêtés 42%

ne se connaissaient pas avant la constitution des groupes et seulement 58% d'entre eux se connaissaient avant la composition des groupes, mais cette connaissance reste partiel car elle porte que sur une portion des personnes dans le groupe et les autres ont été associés au groupe juste pour faire le nombre.

Dans ce genre de groupe il remarque généralement que, pour des raisons de manque de capital social, les membres ne se surveillent pas entre eux portant ainsi le pourcentage des groupes dont la surveillance mutuelle n'existe pas à 64% contre 36%. Chez FINCA tout comme chez OPPORTUNITY, il est recommandé au groupe à la fin de chaque cycle de ramener une personne dans le groupe afin d'accroître l'effectif du groupe, ceci est fait tout en ignorant les conséquences que cela pourrait avoir sur la performance des groupes.

Il constate également que les agents de crédit des institutions étant soumis à un contrat de performance par moment valide des groupes ne répondant pas à des critères requis de validation, ceci dans le but de pouvoir avoir un bon portefeuille au départ, mais la réalité est telle que ces groupes connaissent parfois des nombreux problèmes de remboursement plus tard car ces derniers n'avaient pas remplis tous les critères requis.

Diagne, Chimombo et Mataya (2000) eux montrent que le facteur qui motive le plus au remboursement au sein du groupe est la valeur relative que les membres associent à l'accès au crédit futur, est que L'accès au crédit futur, (qui est de taille plus élevée) est une incitation dynamique que la plupart des institutions de microfinance utilisent pour encourager au remboursement.

Sharma et Zeller (1996) montrent que le rationnement du crédit à un effet positif sur le remboursement. Mais cette incitation dynamique n'est pas toujours vérifiée. Kritikos et Vigenina (2003) ne trouvent aucun effet de l'incitation dynamique sur le taux de remboursement.

Wenner (1995) sur base de données de 25 groupes de crédit de FINCA au Costa Rica étudie la validité et l'efficacité du crédit de groupe comme un moyen d'avoir l'information sur la solvabilité de l'emprunteur, il trouve que les groupes qui utilisent les mécanismes de sélection formelle en coresponsabilité, basés sur des informations privées auxquelles les prêteurs n'ont pas accès, et des règlements internes (code écrit), ont une bonne performance en matière de remboursement. L'efficacité de l'auto-sélection a été

également analysée et prouvée aussi par Zeller (1998). Sharma et Zeller (1996) montrent que les groupes auto formés sont plus efficaces en termes de remboursement.

Wydick (1999) en analyse l'effet de la cohésion sociale sur la performance des groupes de crédit en termes de réduction de hasard moral, d'amélioration du remboursement, constater que la surveillance mutuelle améliore la performance des groupes en zone urbaine et que la pression des pairs améliore le taux de remboursement des groupes en zone rurale.

À partir des groupes de crédits agricoles en zone rurale au Chili, Hauge (1998) constate que la cohésion et la maturité du groupe en présence de coresponsabilité permettent d'avoir un bon taux de remboursement.

Loin de rejeter le mécanisme de crédit de groupe avec coresponsabilité, Diagne, Chimombo et Mataya (2000) montrent à partir d'une analyse de statistique descriptive sur des groupes au Malawi que la surveillance mutuelle, la pression des pairs et la coresponsabilité ont un effet faible, voire négatif sur la performance des groupes en matière de remboursement du prêt. Bien avant eux, Matienzo (1978), Hulme (1995) et Sprodofsky (1995) avaient constaté que la pression des pairs n'avait aucun effet sur la performance d'un groupe de crédit. En effet pour Diagne,

C'est en cela que pour Sharma et Zeller (1996), le rationnement du crédit a un effet positif sur le remboursement. Mais cette incitation dynamique n'est pas toujours vérifiée. Kritikos et Vigenina (2003) ne trouvent aucun effet de l'incitation dynamique sur le taux de remboursement.

Pour ce qui est de l'influence de la coresponsabilité sur le groupe de crédit,

L. Bassole(2004), A partir de données issues des groupes de crédit de l'institution **MRFC** au Malawi analyse les effets des éléments du mécanisme de la coresponsabilité sur la performance du crédit de groupe, Il trouve que l'effet de l'auto sélection n'est pas pertinent, il constate également dans cette étude que les principaux éléments de la coresponsabilité qui agissent positivement sur le comportement des groupes issus de son échantillon sont la pression des pairs, la surveillance et l'entraide mutuelle. Ses résultats montrent que l'entraide mutuelle reste l'ultime recours assez fiable lorsque la pression des pairs se trouve incapable de contraindre les défaillants à rembourser après l'échéance du contrat de crédit. Nonobstant ces effets positifs de la coresponsabilité sur le

comportement des emprunteurs, il remarque que le MRFC continuait d'avoir des taux de remboursement décroissants de cycle en cycle.

Pour ce qui est de la taille du groupe par exemple nous remarquons au niveau de chacune des institutions sous études que l'accès au crédit pour un groupe est conditionné par un nombre minimum des membres en dessous duquel le groupe ne sera pas validé. Ceci reste un problème majeur pour l'efficacité d'un groupe dont les membres partageants un capital social, le nombre est de loin inférieur à 15 ou 25 exigé par les institutions. Un pareil groupe se verra obligé de trouver des personnes avec qui, ils ne partagent pas des liens sociaux forts ou des passagers clandestins pour former un groupe de prête-nom, afin de pouvoir bénéficier du crédit, KAPITA Chadrack(2014).

CONCLUSION PARTIELLE DU PREMIER CHAPITRE

Ce chapitre a passé en revue certains facteurs de réussite faisant efficacité de prêt de groupe en l'absence desquels ses résultats peuvent rapidement devenir médiocres.

Parmi ces facteurs nous avons évoqués: la définition de critères préalables d'éligibilité dans un groupe, une stratégie d'anti-corrélation dans la mise en pool du risque, une incitation à consommer du crédit pour obtenir des effets d'échelle et réduire l'anti-sélection à la manière d'une assurance forcée, la pression sociale et également avons montré l'influence de la coresponsabilité sur le remboursement de crédit de groupe.

Au niveau de l'étude empirique plusieurs raisons faisant efficacité de crédit de groupe ont été appréhendées différemment par plusieurs auteurs. Toutefois, ces facteurs ne sont pas les seuls, la liste peut être complétée par d'autres facteurs.

CHAPITRE 2. ANALYSE EMPIRIQUE DU CREDIT DE GROUPE A KINSHASA

Après avoir passé en revue les facteurs de l'efficacité de crédit de groupe dans les institutions de microfinance, il sera question dans ce chapitre de faire une étude empirique aux près de trois institutions sous études (APE, MEC IDECE et Guilgal), afin de pouvoir validé nos hypothèses.

Dans cette optique, nous ferons une présentation de méthodologie de collecte de données, une brève présentation de processus de prêt de groupe dans les institutions sous étude (section 1); ensuite viendra une analyse détaillée de la performance de crédit de groupe par rapport à la qualité du portefeuille de chacune de institutions sous étude (section 2) et en fin nous présenterons les résultats ici de nos enquêtes (section 3).

2.1 METHODOLOGIE DE COLLECTE DE DONNEES

Les données ici de notre travail proviennent de trois institutions: APE, MEC IDECE et Guilgal, et la présentation de nos variables sera traitée sous STATA 12.

L'enquête a été réalisée en Juin et juillet 2015 auprès de 35 groupes de crédit (soit 100 personnes), provenant de ces trois institutions. Tous ces groupes on été sélectionnés selon leurs niveaux de remboursement de la période 2014 à 2015 au sein de trois strates : Les groupes à tout remboursé (c'est-à-dire le membre du groupe ont honoré leur contrat de prêt), les groupes à remboursement partiel (certains membres du groupe n'ont pas remboursé leur prêt au cours de la période normale), le groupe de défaillance total (aucun membre du groupe n'a remboursé son prêt au début de l'enquête).

Pour y parvenir, nous avons fait recourt aux agents de crédit qui nous accompagné au près de leurs clients emprunteurs pour pouvoir s'entretenir afin de collecter quelques informations au près de ces derniers (clients).

2.2 PRATIQUE DE PRET DE GROUPE DANS LES INSTITUTIONS

Les tableaux ci-après nous permettent juste de voir si les processus de prêt et leur méthodologie tels qu'appliqués dans les institutions sous étude ont un impact sur le remboursement de crédit.

Tableau n° 1 Analyse comparative de processus de prêt

APE	MEC IDECE	GUILGAL
Sensibilisation de clients par les agents de crédit	Sensibilisation et de bouche à l'oreille	Sensibilisation de client par les agents commerciaux dans différentes marchés
introduire sa demande	être d'abord membre avec une ancienneté d'au moins un mois	Epargner d'abord dans l'institution pendant au moins un mois
analyse de dossier et évaluation des activités des clients	introduire sa demande à la caisse	Exprimer sa demande au près d'un agent commercial chargé de collecté l'épargne qui a son tour informe l'agent de crédit
Formation de groupes (pendant 14 jours et qui dure au moins 1 jour par formation)	Formation (Présentation de l'institution, Explication de contrat, la gestion des activités) de clients pendant trois jours à raison d'une Heure par séance	prise de contact d'AC avec les clients et montage de dossier de crédit par ce dernier (AC)
Déboursement dans au moins 14 jours	Analyse de dossier	Séance De formation (maximum 1 heure): sur l'institution et sur les caractéristiques de Crédit
	déboursement (Quatrième Jours après la formation)	déboursement

Le tableau ci-haut nous montre le différent processus de prêt de groupe tel que mis en place dans les trois institutions (APE, MEC IDECE et GUILGAL).

Tableau n° 2 : Analyse comparative de méthodologies de prêt.

	APE		MEC IDECE		GUILGAL
TAILLE DU GROUPE	5 à 6 personnes		3 à 50 personnes		3 à 5 personnes
MONTANT DU PRET	50\$ à 5000\$		200\$ à 1500\$		50\$ à 1000\$
TERME DE PRET	6 mois		6 mois		3 à 6 mois
TAUX D'INTERET	4% (dégressif)		2% à 4% (dégressif)		4,5% (dégressif)
FREQUENCE DE REMBOURSEMENT	mensuelles (avec possibilité de faire le remboursement Journalière)		Mensuelle		Hebdomadaire et mensuelle
COMMISSION	0,5% (du montant emprunter)				non appliqué
EPARGNE OBLIGATOIRE					10% du montant emprunté

Au regard du contenu du tableau ci-haut, nous pouvons dégager les forces et faiblesses de chaque méthodologie de prêt, nous estimons que la taille de groupe est un peu très exorbitante chez MEC IDECE (3 à 50 personnes dans le groupe). Un groupe de taille de plus en plus grande peut être source d'asymétries d'information entre membres car l'une des raisons de défaillance dans le crédit de groupe n'est pas l'incapacité mais une absence de volonté à rembourser le prêt (Diagne, 1998).

2.3. ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE CREDIT DE GROUPE DANS LES INSTITUTIONS SOUS ETUDE

2.3.1 ANALYSE DESCRIPTIVE DES DONNEES

Cette analyse est basée sur un échantillon de trois institutions actives à Kinshasa pendant la période 2014, le tableau ci-après nous fait une idée sur leurs répartitions géographiques.

Tableau N° 3 : la répartition géographique des agences des institutions sous études

INSTITUTIONS	AGENCES	NOMBRES AGENCES
APE	MONGAFULA (Mama mobutu)	1
MEC IDECE	N'Djili(Qaurtier7) Kimbaseke Mbankana(sur Route nationale Num 1)	3
GUILGAL	Ngaliema(UPN) kasavubu	2
Total	3	6

Source : Enquête de l'auteur

La raison essentielle de leurs localisations dans tous ces coins est le niveau de proximité avec leurs clients cible et la plus part de toutes ces institutions sont situées plus proche des marchés.

Il ne s'agit pas vraiment du niveau de pauvreté ou de l'adéquation avec la cible qui importe sur le choix de la localisation, mais plutôt ces institutions sont plus orientées par le niveau d'activité commerciale, car en réalité la microfinance n'a des sens que pour les pauvres dynamiques et rentables.

En faisant recours à la taille moyenne de crédit, on se rend compte que les institutions sous études ont une taille moyenne de crédit de 100 dollars. Soit le tableau ci-après:

Tableau n° 4 : Taille de prêts

Institutions		Montant Minimum	Montant Maximum
Institutions	APE	\$ 50,00	\$ 5 000,00
	MEC IDECE	\$ 200,00	\$ 1 500,00
	GUILGAL	\$ 50,00	\$ 1 000,00
Moyenne		\$ 100,00	\$ 2 500,00

Source : Enquête de l'auteur

Ce niveau faible de crédit moyen nous conduit à la présomption selon laquelle les crédits que les institutions sous étude accordent est fondé sur la caution solidaire (comme garantie),

2.3.2 QUELQUES DONNEES STATISTIQUES

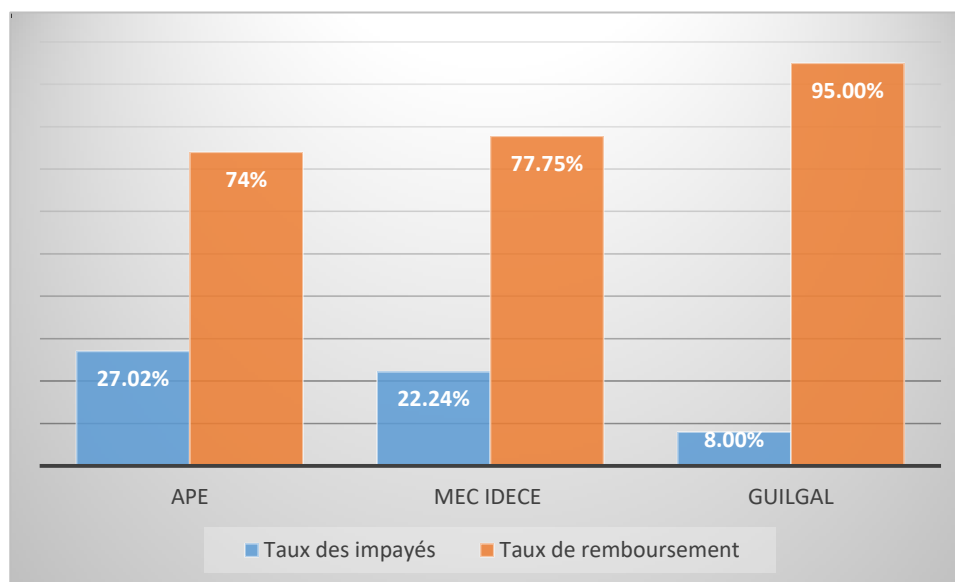
Tableau n°5 Encours de crédit et nombres de clients par institution

INSTITUTIONS	encours de crédit	nombre des clients	Taux des impayés	Taux de remboursement
APE	511551,11	935	27,02%	74%
MEC IDECE	411740.62		22,24%	77.75%
GUILGAL	326165,00	743	8,0%	95,00%
Moyenne	416485,7782	839	19%	82%

Source : Enquête de l'auteur

En microfinance un meilleur taux de remboursement se situe aux alentours de 98%, la moyenne de taux de remboursement pour toutes nos institutions sous étude est de 82% avec une moyenne de taux des impayés de 19%, pour nous cette situation n'est que le reflet d'inefficience de la politique de crédit de certaines institutions sous études. Ce pendant, seule Guilgal se démarquées en affichant des meilleurs taux. Le graphique ci-après nous étale l'état de chaque institution.

Graphique n° 1. Taux de remboursement et des impayés de crédit de groupe des IMF sous études

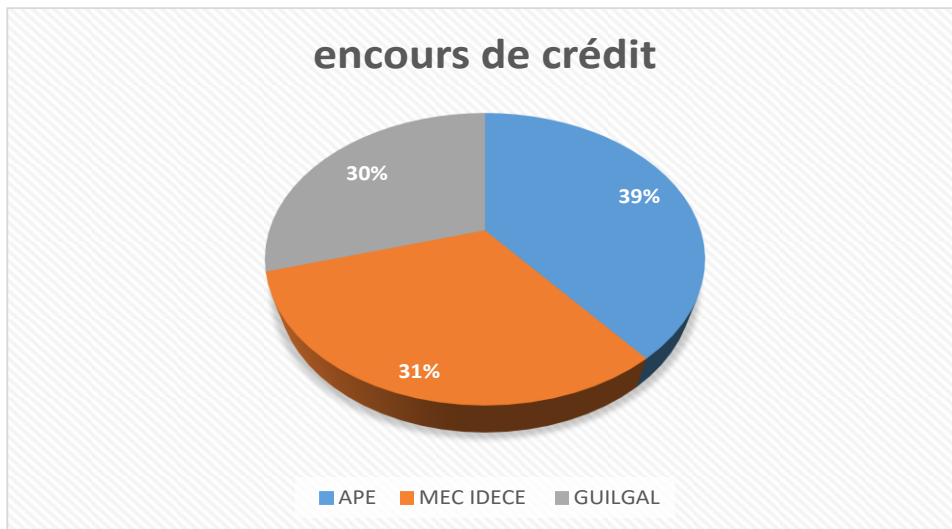


Source : Enquête de l'auteur

L'encours de crédit moyen en 2014 a été de **416485,7782** USD (cfr Tableau N°5) pour l'ensemble des institutions sous études, le niveau de dispersion très faible démontre que les écarts de l'encours de crédit ne pas très significative entre les institutions sous études

ceci voudrait dire qu'ils ont presque le même niveau de l'encours de crédit. Soit le graphique ci-après pour une meilleure vue d'ensemble.

Figure n° 3 : dispersion encours de crédit des institutions sous études

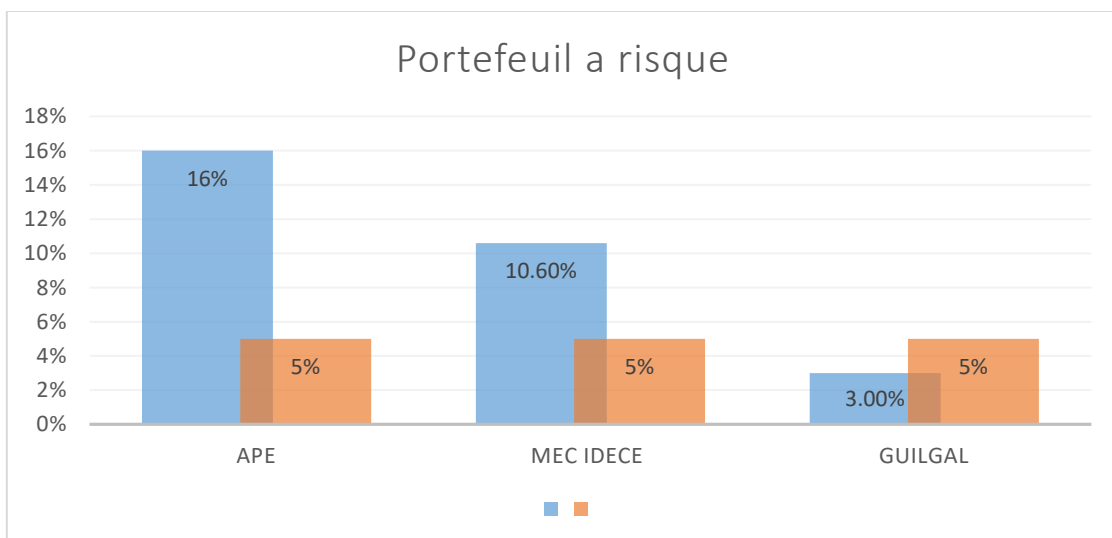


Source : Enquête de l'auteur

2.3.3 LA QUALITE DU PORTEFEUILLE DES INSTITUTIONS SOUS ETUDES

La majorité des institutions sous étude n'ont pas une bonne qualité de portefeuille, leur PAR₃₀ est de 16% pour APE, 10,6% pour MEC IDECE et GUILGAL 3% ce qui est largement au dessus de la norme BCC (5%), seule la Coopéc Guilgal fait l'exception avec un PAR₃₀ de 3%. Soit le graphique ci-après:

Graphique n° 2: la qualité du portefeuille des institutions sous études

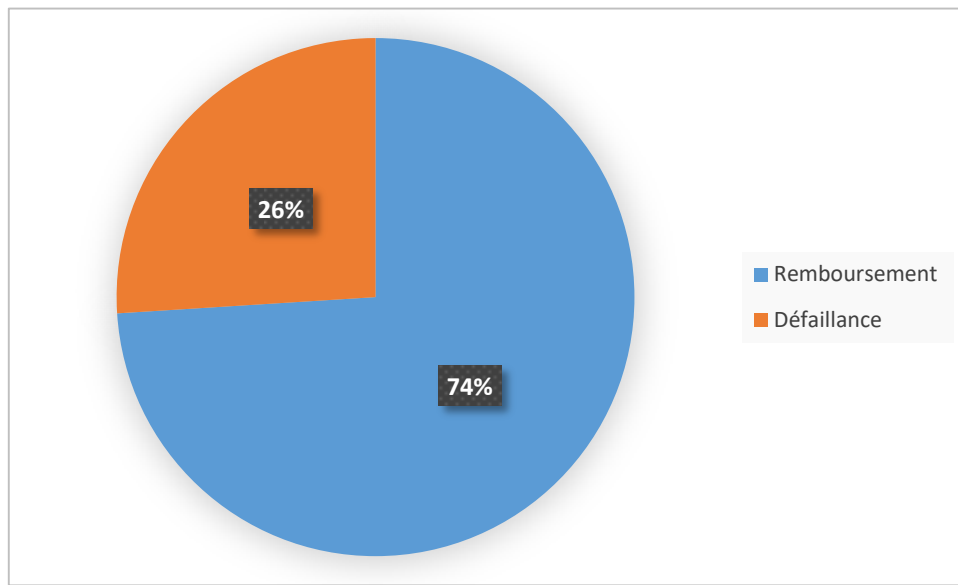


Source : Enquête de l'auteur

Les analyses faites a présent ci-haut au travers les données brut réussi au près des institutions sous études nous montre que la moyenne de taux de remboursement de toutes ses institutions est de 82%, ce pendant le meilleur taux de remboursement en microfinance tourne aux alentours de 98%, a notre a vu cette situation apparait un peut délicate, mais défonçons individuel seule GUILGAL s'est distinguée des autres en réalisant un taux de remboursement 95% par conséquent une bonne qualité de portefeuille a risque répondant a la norme BCC (5%) soit 3%. A notre sens La situation reste médiocre pour APE qui a réalisée un taux de remboursement de 74% avec un PAR₃₀ de 16%; 77.75% taux de remboursement pour MEC IDECE avec un PAR₃₀ de 10,60%.

En vue d'une analyse pertinente et efficace, nous allons utiliser ci-après les méthodes statistiques et les données primaires issues de notre enquête sont traitées sous STATA 12. La figure ci-après nous montre la situation de taux de remboursement de groupe (74 %) et de défaillance de groupe (26 %) dans les institutions sous études.

Figure n° 5: Remboursement et défaillance de remboursement dans le groupe



Source : Enquête de l'auteur

Nous allons cependant passer à la présentation de variable qui ont contribué à cette ou non performance de remboursement de crédit dans les différents groupes des nos institutions sous études.

2.3.5 ANALYSE DESCRIPTIVE

- Résultats de l'analyse uni-variée

INSTITUIONS	APE	MEC IDECE	GUILGAL	TOTAL POURCENTAGE
DEFAILLANCE	POURCENTAGE	POURCENTAGE	POURCENTAGE	
NON	26	28	20	74
OUI	6	16	4	26
SELECTION				
NON	19	20	16	55
OUI	19	26	0	45
REJET ADHESION				
NON	30	42	22	94
OUI	2	2	2	6
PRESSION DE PAIRS				
NON	8	14	3	25
OUI	24	30	21	75
MECANISME DISSUASIVE				
NON	25	35	19	79
OUI	7	9	5	21
HOMOGENEITE DES ACTIVITES				
NON	27	32	19	78
OUI	5	12	5	22
HOMOGENEITE DU GROUPE				
FEMMES	22	31	19	72
HOMMES	10	13	5	28
ENTRE AIDE MUTUELLE				
NON	7	9	5	25
OUI	25	35	19	75

A partir de ce tableau, nous pouvons faire les affirmations suivantes :

- Sur 100 personnes enquêtées à APE (32 personnes), MEC IDECE (44 personnes) et GUILGAL (24 personnes), les femmes représentent 72% du total général contre 28% des hommes;
- En ce qui concerne la défaillance des personnes dans les groupes, 78% de personnes dans les groupes n'ont pas été défaillant, contre 26% des personnes défaillant dans les groupes;
- A ce qui est de la sélection, 55% des personnes ont eu a formé seule leurs groupes, et 45% des personnes leurs groupes a été créé par les agents de crédit;
- Sur 100% de personnes enquêtées 6% de personnes seulement ont été rejeté dans le groupe contre 94% personnes non rejeté dans les groupes;
- De tous les enquêtes 75% subissent la pression des autres membres du groupe alors que 25% personnes ne connaissent pas cette pratique dans leurs différents groupes;
- à la lumière de ce tableau issu de notre enquête 78% de personnes 100% exercent différentes activités et 22% autre restant exercent les mêmes activités;
- de tout les enquêtes nous avons retrouvé que 75% de personnes s'entre aide mutuellement dans le groupe en cotisant pour les autres membres en difficultés dans le groupe et 25% de personnes dans le groupe ne le font.

CONCLUSION PARTIELLE DU DEUXIEME CHAPITRE

Ce chapitre a fait objet d'une analyse de la performance de remboursement de crédit de groupe au sein des trois institutions active dans la ville province de Kinshasa (APE, MEC IDECE et Guilgal), ainsi que la présentation de résultats de variable uni-variée.

Nous sommes partis d'une analyse comparative de processus de prêt de groupe dans les institutions sous étude ainsi que de leurs méthodologies afin de voir par rapport à la littérature si il y a certaines faiblesse et essayé d'y faire quelques recommandations.

En faisant une analyse de la performance de crédit de groupe dans les institutions sous études en rapprochement avec les niveaux de taux de remboursement atteint et la qualité de portefeuille a risque, on trouve pour l'année 2014 APE a réalisé un taux de remboursement de 74% avec un PAR₃₀ de 16; 77,75% de taux de remboursement pour MEC IDECE avec un PAR₃₀ de 10,60% et 95% de taux de remboursement pour Guilgal avec un portefeuille a risque de 3%.

Le troisième chapitre consacré a une analyse causale de facteur d'efficacités du crédit de groupe fera état de la présentation de résultat de différentes variable qui ont contribué a cette ou non performance de nos institutions sous études.

CHAPITRE 3 : ANALYSE CAUSALE DE L'EFFICACITE DU CREDIT DE GROUPE A KINSHASA

Après l'analyse de la performance de crédit de groupe et les résultats de l'analyse uni-variée, ce chapitre est consacré à une analyse causale et empirique. Nous partirons d'une analyse statique en présentant les résultats des données recueillies sur le terrain (section 1), en suite nous évoquerons les problèmes majeurs constatés dans ces institutions comme causes de non remboursement de crédit (section 2) et en fin nous proposerons quelques pistes de solutions (Section 3).

3.1 PRESENTATION DES RESULTATS

➤ Résultats de l'analyse bi-variée

Relation Défaillance – variables qualitatives

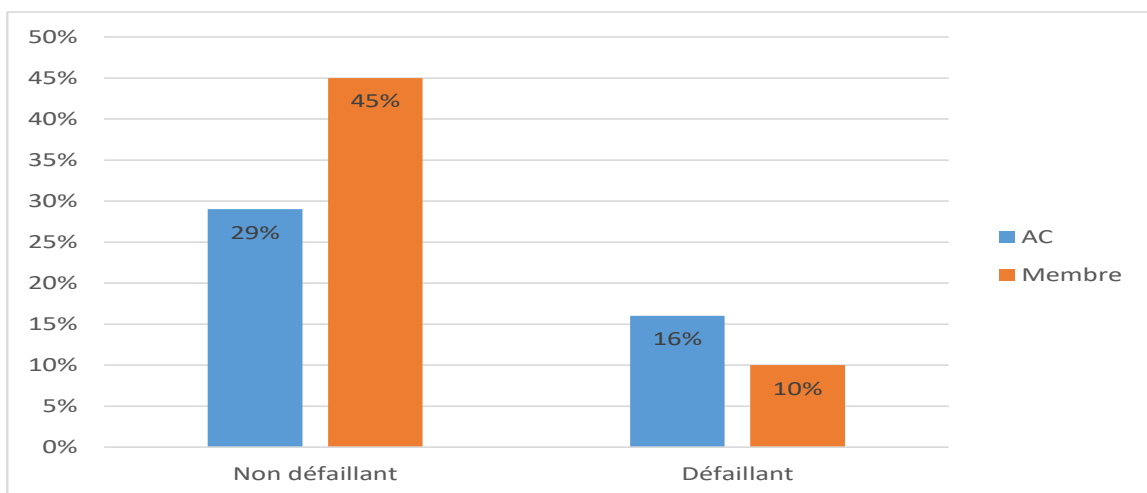
- Rapport entre défaillance et sélection

Tableau n° 6 : initiative de sélection de clients dans le groupe

		Ini_Sélection		Total
		0	1	
Défaillance	0	29	45	74
	1	16	10	26
Total		45	55	100
Pearson chi2 (1) = 3.8829			Pr = 0.049	

Sou
rce
:
Enq
uêt
e

de l'auteur



Source : Enquête de l'auteur

Il ressort de ce tableau et graphique que sur 100 personnes enquêtées dans les trois institutions sous études, 45% de personnes leurs groupes ont été crée par les agents de crédit (dont 19 à APE et 26 à MEC IDECE), parmi eux 16% de personnes n'ont pas remboursé convenablement leur crédit jusqu'à l'échéance (défaillant), 29% autres ont honoré leurs engagements en remboursant la totalité de leur crédit a l'échéance (non défaillant).

55 personnes de ce trois institutions ont eux même crée leurs groupes, parmi 45% ont remboursé convenable leur crédit (dont 15 à APE; 17 à MEC IDECE, 13 à GUILGAL) (non défaillant) et 10 n'on pas pu (défaillant).

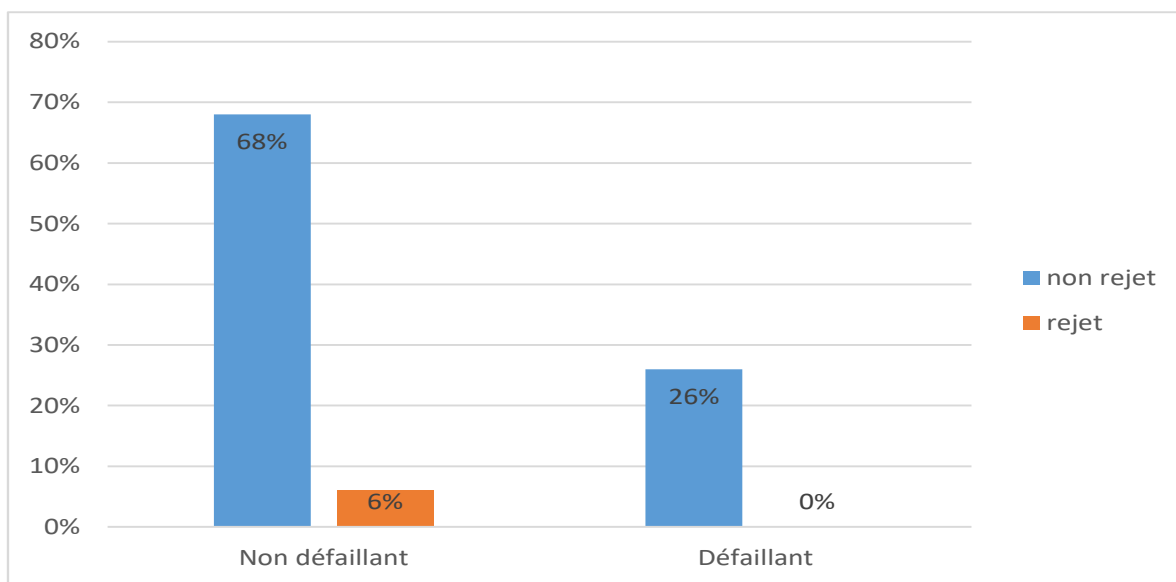
La probabilité critique de test (0,049) est inferieur au seuil choisi (0.05), de ce fait il y a lien de dire le faite que le groupe est crée par les agents crédit conduit à la défaillance.

• **Rapport entre défaillance et variable rejet adhésion**

Tableau n° 7: Rejet adhésion

		Rejet adhésion		Total
		0	1	
Défaillance	0	68	6	74
	1	26	0	26
Total		94	6	100
Pearson chi2 (1) = 2.2427			Pr = 0.134	

Source : Enquête de l'auteur



Source : Enquête de l'auteur

Ce tableau et graphique montrent que sur 100 personnes enquêtées dans nos trois institutions sous étude, 6 personnes ont été rejeté dans le groupe (dont: 2 à APE, 2 à MEC IDECE et 2 à GUILGAL) parce qu'ils se sont mal comporté lors de cycle précédant.

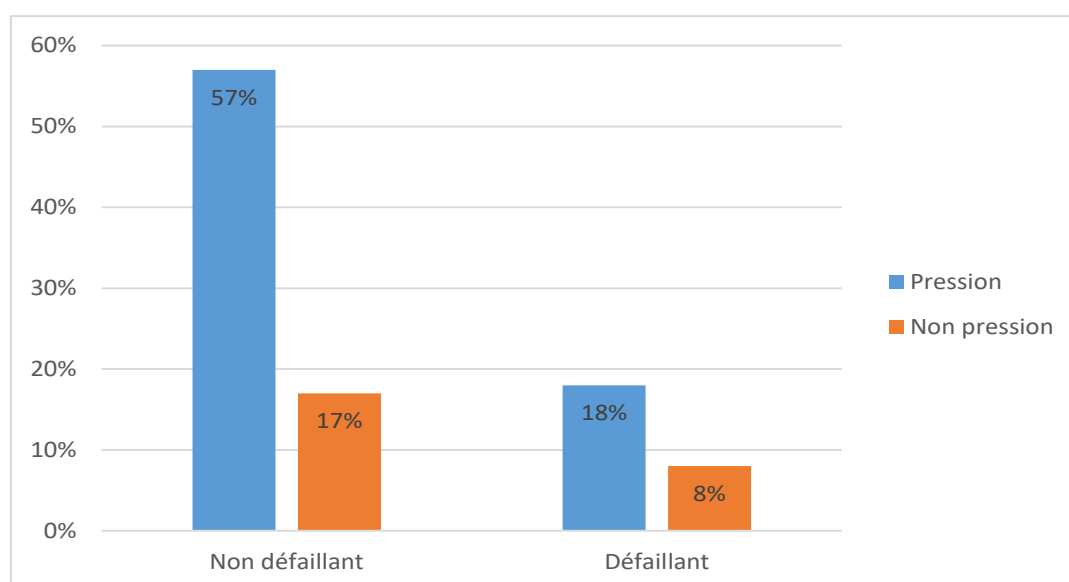
Et 94 autres personnes n'ont pas été rejetées dans le groupe, parmi eux nous trouvons que 26 sont défaillants (9 à APE, 10 à MEC IDECE, 7 à GUILGAL) et 68 ne le sont pas.

- Rapport entre défaillance et variable pression de pairs

Tableau n°8 : Pression de pairs

		Pression de pairs		Total
		0	1	
Défaillance	0	57	17	74
	1	18	8	26
Total		75	25	100
Pearson chi2 (1) = 0.6237			Pr = 0.430	

Source : Enquête de l'auteur



Source : Enquête de l'auteur

Pour un échantillon de 100 personnes de différentes institutions sous étude, il ressort de ce tableau et graphique que 25 personnes n'exercent aucune pression, parmi eux 8 sont défaillant et 17 ne le sont pas;

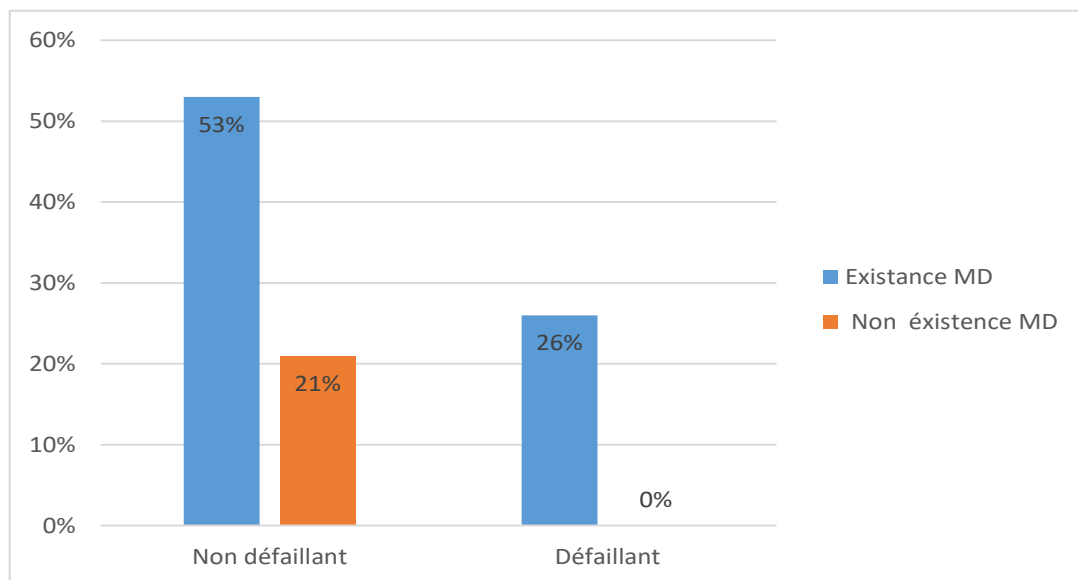
75 personnes subissent les pressions des autres membres, parmi eux 18 n'ont pas remboursé convenablement leurs crédit (défaillants), 57 ont honorés leurs engagements en remboursant convenablement leurs crédit (ne sont pas défaillant).

- Rapport entre défaillance et variable Mécanisme Dissuasive

Tableau n°9 : Mécanisme Dissuasive

		Mécanisme Dissuasive		Total
		0	1	
Défaillance	0	53	21	74
	1	26	0	26
Total		79	21	100
Pearson chiz (1) = 9.3397			Pr = 0.002	

Source : Enquête de l'auteur



Source : Enquête de l'auteur

Sur 100 personnes interrogées dans ces institutions, nous avons constaté que 21 personnes qui appliquent les mécanismes dissuasive aucune d'entre eux, n'est défaillant, mais sur 79 personnes appliquant les mécanismes dissuasive 53 ont remboursé la totalité de leurs crédit a l'échéance (non défaillants), ce pendant 26 n'ont pas pus (défaillants).

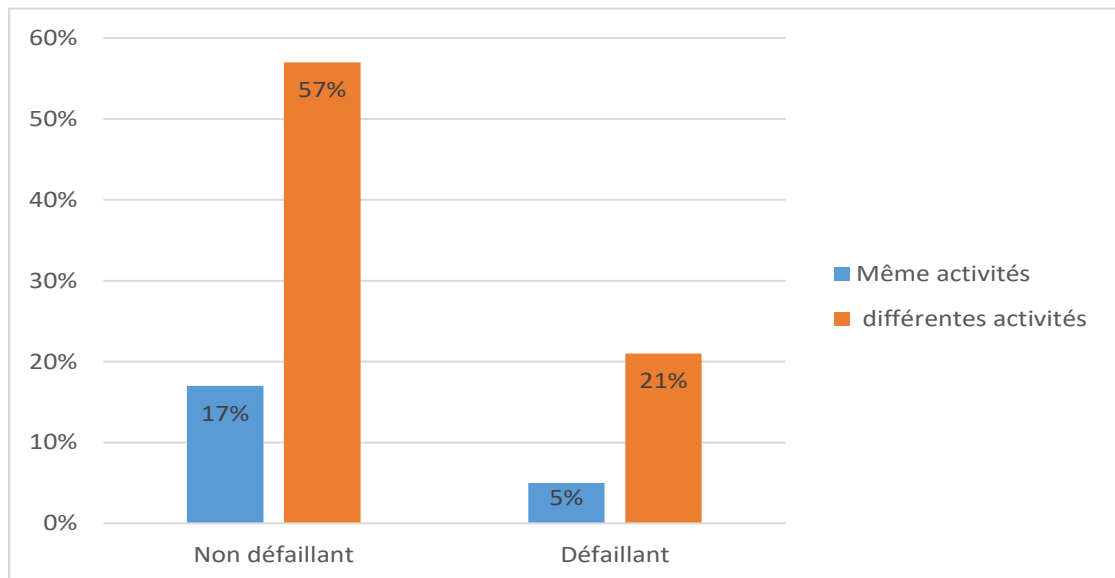
Nous constatons que la probabilité (**0.002**) est largement inferieur au seuil retenu (0.05) est donc le mécanisme dissuasive conduit à la défaillance de groupe.

- **Rapport entre défaillance et Homogénéité des activités**

		Homogénéité des activités		Total
		0	1	
Défaillance	0	17	57	74
	1	5	21	26
Total		22	78	100
Pearson chiz (1) = 0.1570			Pr = 0.692	

Tableau n°10 : Homogénéité des activités

Source : Enquête de l'auteur



Source : Enquête de l'auteur

Il ressort de ce tableau et graphique que 78% personnes enquêté dans ces institutions exercent presque les activités différentes dont 57% de personnes on remboursé totalement leurs crédits (non défaillant), 27% d'entre eux n'ont pas pus (défaillant); 22% de personnes exercent les mêmes activités parmi eux 17% personnes ont remboursé convenablement et les 5 autres n'ont pas pu rembourser convenablement jusqu'à l'échéance.

Sur base de la probabilité (**0.692**) qui est largement supérieure de seuil de 0.05 il y a lien dire qu'il y a pas corrélation entre activités et la défaillance, et donc le faite que les

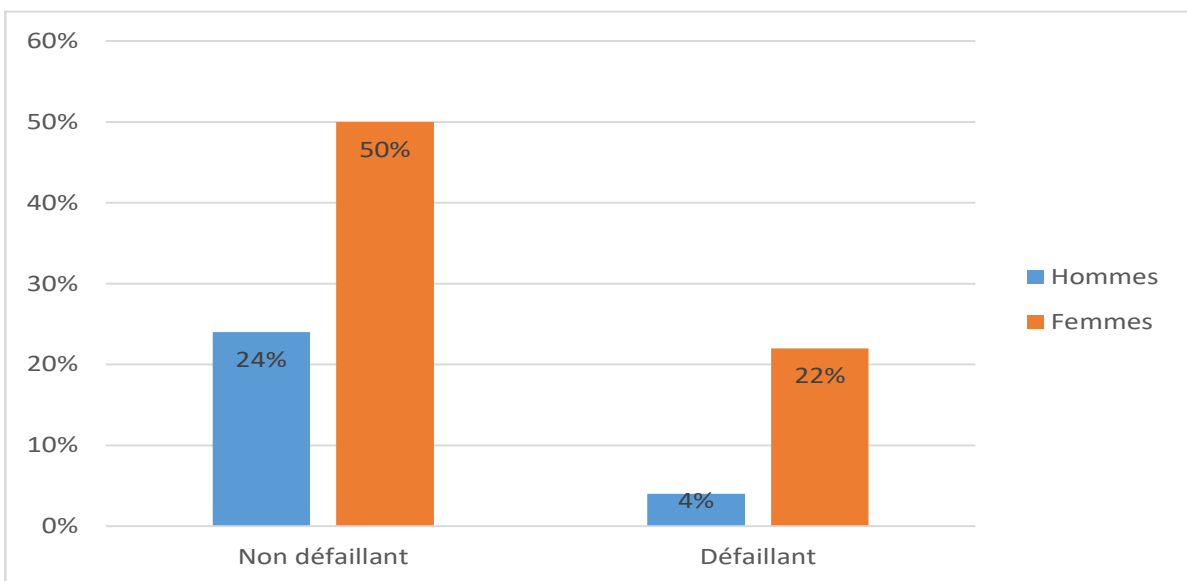
membres des groupes exercent les mêmes activités ne conduit pas nécessairement à la défiance du groupe.

		Genre		Total
		0	1	
Défaillance	0	24	50	74
	1	4	22	26
Total		28	72	100
Pearson chi2 (1) = 0.7737			Pr = 0.096	

- **Rapport entre défaillance et Genres des emprunteurs**

Tableau n° 11: genre des emprunteurs

Source : Enquête de l'auteur



Source : Enquête de l'auteur

Il ressort de ce tableau et graphique que sur 100 personnes enquêtés dans nos différentes institutions sous étude, les femmes représente 75%, parmi eux 50% ont eu a remboursé convenablement leur crédit totalement (non défaillant), 27% autre de femmes n'ont pas remboursé totalement leurs crédit (défaillant) pendant l'échéance; et les

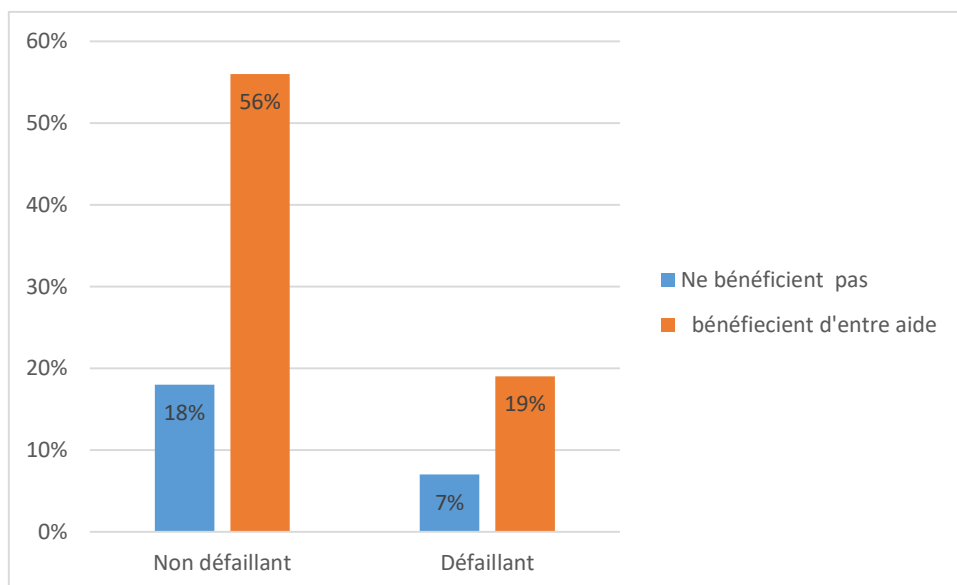
hommes représente 28%, parmi eux 24% ont remboursé totalement leur crédit (non défaillant), et 4% n'ont pas pu (défaillant).

		Entre aide mutuelle		Total
		0	1	
Défaillance	0	18	56	74
	1	7	19	26
Total		25	75	100
Pearson chi2 (1) = 0.0693			Pr = 0.00792	

- **Rapport entre défaillance et Entre aide mutuelle**

Tableau n°12 : Entre aide mutuelle

Source : Enquête de l'auteur



Source : Enquête de l'auteur

Il ressort de tableau et graphique ci-haut que sur 100 personnes enquêtés dans les différentes institutions sous études, 75% personnes bénéficient d'entre aide au près des autres membres du groupe, parmi eux 56% on remboursé convenablement leur crédit

(Non défaillant), 19% de personnes n'ont pas pu (défaillant). Ce pendant 25% de personnes enquêtées l'entre aide reste encore à désirer.

3.1.1. INTERPRETATION DE PRINCIPAUX RESULTATS

- La variable « sélection » nous ont permis de voir de qui est prise l'initiative de création de groupe dans les institutions sous études, cette variable s'avère être significatif au seuil de 5% avec une probabilité critique de 0.045, qui explique positivement la probabilité de défaillance. Ceci voudrait simplement dire que le groupe constituer par les agents set source des plusieurs problème, par conséquent conduit à la défaillance de ce dernier;
- La variable rejet du groupe nous ont permis de savoir si le faite de refusé un membre dans un groupe suite à tel ou tel problème amélioré le taux de remboursement de ses groupes Cette variable ne pas significatif à notre seuil de 5% avec une probabilité critique de 0,134% ce ci voudrait dire que le faite de refusé un membre dans le groupe n'améliore nécessairement leurs taux de remboursements;
- Le variable « genre » nous servis de savoir si le groupe ayant une proportion élevé des hommes ou des femmes serait d'un bon remboursement, avec une probabilité critique de 0.096% elle ne pas significative au seuil de 5%, ce qui voudrait explicitement dire que cette variable ne conduit pas nécessairement à la défaillance.
- D'une manière générale, le taux de remboursement n'est pas toujours fonction du nombre des femmes emprunteuses. Comme démontré dans plusieurs études (CORNEE 2010; LUMBAYA 2011), il n'existe pas une relation univoque entre la proportion des femmes emprunteuses et le taux de remboursement. De ce fait je m'abstiens de commentaire selon quoi les femmes remboursent bien ou mal que les hommes.

Dans une logique de la coresponsabilité, les problèmes internes au groupe ne devraient pas affecter l'institution de crédit si les membres décident réellement de coopérer.

Mais que nous disent les résultats empiriques?

- La **volonté d'appliquer la pression des pairs** après l'échéance du contrat agit négativement sur la probabilité de faire défaut **0.430** largement supérieur au seuil retenu de 5%. En effet, lorsque les problèmes de remboursement existent au sein du groupe, le non passivité des emprunteurs face aux sanctions potentielles liées à l'application de la pression des pairs, permet au groupe de réduire ses problèmes afin de respecter son contrat avec l'institution de crédit.
- **L'entraide mutuelle** permet d'améliorer la performance du groupe car les membres du même groupe sont appelés à venir en aide les autres membres prouvant des difficultés, ce pendant elle agit positivement à notre seuil de 5% sur la probabilité de faire défaut **0.00792**, Soulignons que l'absence d'effet positif de la pression des pairs pourrait, d'une part, s'expliquer par le fait que la cause du problème de remboursement ex-ante n'émane pas de la volonté de l'emprunteur mais plus des phénomènes (saisonnalité; vente; sécheresse, mauvaise récolte, etc.) qui ne sont pas sous son contrôle. Face à cette situation, la coopération sociale au sein du groupe peut jouer en sa faveur.

C'est en cela que l'entraide mutuelle permettra d'améliorer le niveau de remboursement du groupe. D'autre part, si l'échec de la pression des pairs ne se justifie pas par le fait que la défaillance est due à des raisons naturelles, mais par un refus pur et simple de l'emprunteur d'honorer ses obligations, l'entraide mutuelle pourrait jouer positivement si au sein du groupe le pourcentage de membres qui accordent une importance au crédit futur est important.

Le comportement de défaillance stratégique est pris en compte par la variable continue qui représente la proportion des emprunteurs au sein d'un groupe qui sont sûrs à 100% que les non-défaillants au sein du groupe n'auront pas accès au crédit futur si au moins un des membres est défaillant (coresponsabilité totale).

En effet, comme nous l'avons vu dans notre approche théorique, cette information sur l'application complète des principes de coresponsabilité en situation d'information

imparfaite sur les intentions possibles des partenaires, peut conduire à une défaillance stratégique des bons emprunteurs au sein du groupe. Même s'il n'existe pas d'information parfaite et incomplète sur les intentions des autres, on assistera à un remboursement total si et seulement si, tous les membres accordent de l'importance au crédit futur.

Cela voudrait dire que les emprunteurs au sein des groupes sont davantage tentés à avoir un comportement de défaillance stratégique en présence de coresponsabilité.

3.2. PROBLEMES MAJEUR IDENTIFIES ET EBAUCHE DES STRATEGIES

Nous allons dans cette partie de ce chapitre analysé à tour de rôle les problèmes majeurs considérées comme causes pouvant conduire au non remboursement du crédit de groupe dans les institutions sous études.

Nous avons effectué une enquête au près de clients évoluant dans les différents groupe des institutions sous études, le but de notre enquête était d'identifié les causes majeurs qui sont a la base de non remboursement du crédit de groupe dans les institutions de microfinance.

Il y a lieu de noté qu'après les entretiens avec les clients, la majorité d'entre eux se plaignaient de la petitesse du montant de crédits, et que ce dernier ne suffi pas pour déclencher leurs activités.

De ce fait, plusieurs problèmes jugés comme cause de non remboursement ont été soulevé:

- **A APE**

Le processus déboursement de nouveaux près est très long, et prend généralement 14 jours à raison d'une séance de formation par jour (cette formation prend au moins toute une journée). Cela a comme risque de fatiguer les clients et le coût d'opportunité y afférent est trop important pour ces derniers;

Le non professionnalisme des agents de crédit dans la collecte et tenue des informations relatives aux clients et à leurs activités et le faible connaissance du domaine de la microfinance. En effet, la plupart des informations enregistrées dans les dossiers de

crédit sont mal renseignées, c'est-à-dire contiennent des impuretés « erreurs » et une part de bruit (écart considérable entre les informations enregistrées dans le dossier de crédit et les informations réelles).

- **MEC IDECE**

La taille de certains groupes est très exorbitante (15 à 50 personnes). Un groupe de taille plus élevée peut être source de défaillance stratégique car ne permet pas aux membres de bien se surveiller mutuellement;

Cette institution Subit également un dictat de la part des certains de ses partenaires qui lui envoient des clients pour qu'elle leur donne du crédit. Ce pendant l'institution (MEC IDECE) ne participe pas à leurs formations, ne connaît même pas bien leurs états financiers, ni la façon dont ils se sont constitués en le groupe.

Ceci peut faire que la caution solidaire et l'entraide dans ses genres de groupe ne fonctionnent pas exactement, car il se peut que certains membres ne se connaissent pas avant la constitution des groupes.

Au regard de tous ces qui précède nous pouvons partiellement confirmer notre **première hypothèse** de recherche car nos résultats nous démontrent que certains facteurs influencent positivement et négativement la performance de remboursement de groupe de crédit.

3.3. SUGGESTION ET RECOMMANDATIONS

Nous aimerions avant de présenter les suggestions propres à chaque institution, formuler d'abord quelques suggestions et recommandations collectives au regard de toutes nos trois Institutions.

La qualité du portefeuille à risque pour trente jours est un indicateur majeur qui nous a permis de voir le niveau de l'efficacité de remboursement du crédit de groupe de nos institutions sous études.

La nullité de cette variable pour certaines institutions (APE et MEC IDECE) nous dévoile qu'il y a bel et bien une en guise de roche.

Pour ce, les stratégies à mettre en place par ces institutions afin de faire face aux problèmes de non remboursement sont à trois niveaux: avant le déboursement de crédit, pendant que l'encours de crédit et après les échéances en cas de non remboursement, mais nous leur suggérons que le deux premiers.

Toutefois avant ce processus, elles doivent s'assurer effectivement que le montant accordé aux clients est de nature à propulser leurs activités afin de leur généré les intérêts.

1. Avant le déboursement

La plupart des institutions sous études fondent leurs analyses de crédit que sur la capacité de remboursement des emprunteurs et les garanties que ces derniers possèdent. Ce pendant rien ne garantit la fiabilité et la complétude des informations recueillies sur leurs capacités de remboursement. Un client adverse, bien qu'ayant une capacité de remboursement suffisante, sera toujours tenté a affiché un comportement d'hasard moral. Cela étant, il est souhaitable que les décisions d'octroi de crédit partent d'une base d'analyse plus étendue.

En premier lieu, la prise en compte du caractère de l'individu dans les analyses est très substantielle. Vue la nature complexe de ces derniers, il est souhaitable de procéder par des enquêtes informelles dans les lieux d'activité ou d'habitation de l'emprunteur. Ces enquêtes permettront d'avoir une idée sur le niveau de moralité du prospect. Ce faisant, il n'est pas prudent d'octroyer un crédit à une personne récemment installée dans son environnement d'habitation ou professionnelle car l'institution n'aura pas assez d'informations convenables. De plus, on présume n'est pas maîtrisé le niveau de la mobilité spatiale du client. Par la suite, l'institution devra aussi tenir compte des conditions dans laquelle le prospect Évolue.

Par condition, on fait allusion à tous les facteurs environnementaux susceptibles D'influencer l'activité du client. L'institution a intérêt à prendre en compte cet élément

en vue de dénicher les performances saisonnières et intégrer les risques externes dans l'analyse.

2. Pendant l'encours de crédit

Dans les manuels de procédures des institutions sous études, la plupart d'entre eux déclarent faire des visites après le décaissement pour s'assurer de la bonne affectation du crédit telle que déclarée lors de la demande. Cependant, rare sont ceux qui l'appliquent. Certes ces visites engagent des coûts supplémentaires, mais aussi elle vaut leur pesant d'or. La négligence de la réalisation de ces visites expose donc ses institutions à un niveau de Vulnérabilité énorme.

L'institution a donc intérêt à réaliser ces visites de courtoisies pour s'assurer de la bonne Évolution de l'activité du client. De plus, ces visites serviront à internaliser la relation entre clients et institutions. Et également de réduire l'asymétrie informationnelle.

3. Après les remboursements

Les institutions doivent prévoir une fiche dans laquelle seront mentionnées les raisons de départ des clients qui quittent le groupe à la fin du cycle de crédit. Ceci permettra leurs permettrons de comprendre les principales raisons de départ des membres des groupes et ainsi procéder à des réajustements de ses pratiques au besoin. En dehors de ces recommandations collectives nous formulons de recommandations suivantes à chacune de nos institutions :

- **Pours APE**

- Fournir des efforts pour réduire au maximum la durée des réunions d'informations pour les nouveaux groupe à 4 jours en lieu et place de 14 jours afin de réduire le temps d'attente pour bénéficier du premier crédit, et une heure d'une heure de formation par séance au maximum au lieu de toute la journée comme c'est le cas aujourd'hui. de sorte à Laisser aux membres plus de temps de s'occuper de leurs affaires;

- Instaurer les systèmes des pénalités pour le client en retard de remboursement ce qui permettra à l'institution de recouvrer la totalité du restant dû plus les pénalités;
 - Signer le contrat avec les instituts ou centre de formation habilité dans les domaines de la microfinance de former les personnels en vue de mettre à jour leurs connaissances et qu'ils aient également connaissance solide des produits de microfinance,
- **Pour MEC IDECE**
 - Instaurer carrément des remboursements bihebdomadaires pour tous les groupes même au premier cycle de crédit. Il est important de le faire car la quasi-totalité des IMF actives à Kinshasa proposent des remboursements bihebdomadaires et mensuels pour réduire le risque de perdre les clients plus intéressés par la modalité de remboursement,
 - Intégrer l'analyse de la corrélation des activités lors de la mise ne pool ainsi que la notion De proximité géographique surtout pour les activités agricoles;
- **Pour Guilgal**
 - Instaurer le système de remboursement de groupe dans la politique de remboursement de crédit de groupe. Ce système permettra à l'institution d'atteindre encore un excellent taux de remboursement, cette méthodologie joue presque le même rôle que l'entraide mutuelle, mais a la seul différence dans remboursement de groupe l'institution demande à chaque groupe d'ouvrir leur propre compte dans le quel chaque membre du groupe va commencer à y faire un versement d'un montant de 1000 franc ou 1500 franc congolais hebdomadairement et qui leur sera Rémi à la fin du cycle, mais si un membre du groupe lors de remboursement n'a pas la totalité du montant attendu, ce pendant l'institution soutirer un montant dans leur compte afin de couvrir la différence.

Ceci permettra à l'institution de réduire le taux d'arrière et avoir encore un excellent taux de remboursement.

La mise en application de toutes ces suggestions et recommandations **valide partiellement notre deuxième hypothèse**

CONCLUSION PARTIELLE DU TROISIEME CHAPITRE

Ce chapitre qui a porté sur L'analyse causale et facteurs d'efficacités du crédit de groupe à Kinshasa et la proposition des pistes de solution avait pour objectif de vérifier si les facteurs faisant état de non remboursement évoqué au premier chapitre de notre mémoire jouaient négativement ou positivement sur la défaillance de groupe de crédit, ou soit avaient un impact sur le remboursement de crédit de groupe dans la ville province de Kinshasa.

Le résultat statistique issu de notre analyse nous montre que de toutes nos variables, seules **l'entraide mutuelle; sélection; la taille du groupe et le mécanisme dissuasif** ont un impact positif sur la performance de remboursement de groupe de crédit, et par conséquent sont sources de défaillance de beaucoup des groupes. Ces résultats et Les problèmes majeurs évoqué dans ce chapitre sont de nature a confirmé partiellement notre première **hypothèse de recherche selon laquelle une mauvaise constitution du groupe; les faiblesses des techniques de suivi; l'homogénéité des activités; la faible solidarité dans le groupe; la taille du groupe et une mauvaise politique de la formation du groupe sont les principaux facteurs qui expliqueraient la non performance de remboursement de crédit de groupe.**

CONCLUSION GENERALE

Cette étude a porté sur l'analyse de la performance de crédit de groupe a partir des données issues des groupes de crédit de l'institution APE; MEC IDECE et GUILGAL dans la ville province de Kinshasa.

On constate dans cette étude que les principaux éléments de la caution solidaire qui jouent positivement sur le comportement des groupes issu de notre échantillon sont l'entre aide mutuelle; sélection et le mécanisme dissuasif. Ceci a eu à confirmé notre analyse théorique selon laquelle une bonne constitution du groupe; la pression de paire et l'entre aide mutuelle au sein du groupe permettent de réduire le problème d'aléa moral et améliore la performance du groupe.

Nos résultats montrent que l'entraide mutuelle reste l'ultime recours assez fiable lorsque la pression des pairs se trouve incapable de contraindre les défaillants à rembourser après l'échéance du contrat de crédit c'est qui a contribué la performance de remboursement des groupes avec un taux de 78%. Malgré ces effets positifs de la caution solidaire sur les emprunteurs, nous avons constaté que de nos trois institutions sous études, APE et MEC IDECE continuait d'avoir de mauvais taux de remboursement qui ne répond pas à la norme de cycle en cycle.

Nos analyses nous ont permis de comprendre réellement les causes profondes de ce mauvais résultat (taux de remboursement), ce qui nous a permis de valider partiellement notre **première Hypothèse** selon laquelle **une mauvaise constitution du groupe; les faiblesses des techniques de suivi; l'homogénéité des activités; la faible solidarité dans le groupe; la taille du groupe et une mauvaise politique de la formation du groupe sont les principaux facteurs qui expliqueraient la non performance de remboursement de crédit de groupe.**

Pour ce, quelques recommandations et suggestions ont étaient formulé au regard de toutes ces institutions, et leurs misent en application sont de nature à maitriser ce facteur, ceci nous a permis de confirmé notre **deuxième hypothèse de recherche selon laquelle une bonne constitution du groupe; bonne analyse de dossier de crédit; bonne formation de membre et une bonne politique de suivi de client seraient une bonne stratégie pour palier au problème de non remboursement.**

A ce propos, pour réduire l'asymétrie informationnelle au sein du groupe, il serait intéressant dans un premier temps d'éviter des groupes de taille trop importante. Dans un second temps, il convient de souligner l'importance de la formation du groupe et un très bon suivi. En outre, il faudra éviter d'avoir au sein d'un même groupe des emprunteurs qui exercent la même activité, surtout agricole (risque covariant). Afin de

faire face au problème de défaillance stratégique, et de protéger les bons emprunteurs c'est-à-dire ceux qui accordent une grande importance au crédit futur, nous suggérons le relâchement d'une règle de coresponsabilité, la perte du crédit futur de tous les membres du groupe si au moins un membre est défaillant.

Les constats et problèmes majeurs soulevés dans les institutions sous études ne doivent pas être considérés comme cause totale de défaillance des groupes de crédit ou de non remboursement, mais doivent plutôt susciter une réflexion sur le remède au problème de défaillance.

BIBLIOGRAPHIE

1. Amendariz, B and Gollet, C. (1996), "Peer grouping in an adverse selection model, Discussion Paper 96-24 ISSN 1350-6722. University College London, Department of Economics.
2. Armingier, G., Enache, D., & Bonne, T. (1997). "Analyzing credit risk data: A comparison of logistic discriminant classification tree analysis and feedforward networks. Computational Statistics.
3. Armendáriz d'Aghion, B. & Gollier, C. (2000). Peer group formation in an adverse Selection model, *The Economic Journal*,
4. Armendariz d'Aghion B. et Morduch J. (2000), « Microfinance beyond Group Lending », *Economics of Transition*, vol. 8, n° 2, p. 401- 420.
5. Besley T. ET Coate S. (1995), « Group Lending, Repayment Incentives and Social Collateral », *Journal of Development Economics*, vol. 46, n° 1, p. 1-18.
6. bassole, L. (2004), Responsabilité conjointe et performance des groupes de crédit C.E.R.D.I Université d'Auvergne ;
7. Bolivia », *World Development*, vol. 28, n° 2, p. 333-346. Rhyne E. et Busch B. (2006), *The Growth of Commercial Microfinance: 2004-2006*, Council of Microfinance Equity Funds;
8. CONGO Y., *Contrainte et défis de la gestion des systèmes de Microfinance en République Démocratique du Congo*, CEDI, Kinshasa, 2007.
9. Cassar A., Crowley L. et Wydick B. (2007), The Effect of Social Capital on Group Loan Repayment: Evidence from Field Experiments, *Economic Journal*.

10. CERISE et al. (2002), Potentialités et limites de la caution solidaire, Fiche d'approfondissement du séminaire de Dakar.
11. Diagne, A., Chimombo, W. & Mataya, C., (2000), Design and Sustainability issues of Rural credit and savings programs for the poor in Malawi: An Action-Oriented Research Project. International Food Policy Research Institute.
12. DUGAS I (2010), Débat entre institutionnalistes et welfaristes en microfinance, la réalité du terrain argentin, université de Québec, Québec-Canada;
13. ELOUNDOU Z (2006), *L'offre des services financiers aux pauvres et le développement des activités des IMF : le cas de la CEC PROM LEKIE au Cameroun*, Université de Yaoundé, Cameroun;
14. Guérin, I. (2002), *La microfinance dans les pays du Nord. Bilan d'une étude comparative, Proposition de communication aux 19èmes journées internationales d'Economie monétaire et bancaire, Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et Centre Walras, CNRS / Université Lyon 2;*
15. Ghatak, M. & Guinnane, T.W., (1999), the economics of lending with joint liability: Theory and practice, *Journal of Development Economics*, BEM-Bordeaux Management School;
16. GODQUIN (2007), Modèles théoriques appliqués à la performance de remboursement en microfinance version 1 - 6 Apr 200;
17. Ghatak M., Guinnane T. (1999), the Economics of Lending with Joint Liability: Theory and Practice. *Journal of Development Economics*;
18. Hartarska V, et Nadolnyak D. (2007), « Do Regulated Microfinance Institutions Achieve better Sustainability and Outreach? Cross Country Evidence », *Applied Economics*, vol. 39, p. 1207-1222;
19. Hubert TCHAKOUTE TCHUIGOUA (2010), Contrat de crédit, décentralisation décisionnelle et performance des institutions de microfinance;
20. Kalala, F. (2010), Crédit groupé en microfinance : Mise en place et gestion, Module de Formation, Centre Congolais Allemand de Microfinance/Université Protestante au Congo;
21. KALALA T. (2012), *théorie économique de la microfinance*, CCAM, Note des cours, Kinshasa-RDC.
22. Kalala, F. (2006), La restructuration de l'espace micro financier du Kivu, UCL Presses Universitaires de Louvain

23. Kamunga, P (2011), facteurs explicatifs du non remboursement des crédits de groupe à Kinshasa, mémoire/ université protestante au Congo (CCAM);
24. Lanha, M., (2004ab), Efficacité relative du prêt de groupe avec caution solidaire, séminaire de recherche, Laboratoire d'économie d'Orléans;
25. Lanha, M. (2001a), Le prêt de groupe de caution solidaire : Typologie, efficacité et mesure empirique, Laboratoire d'Economie d'Orléans;
26. Lanha, M., (2005), Opportunités et limites des Prêts de groupe de caution solidaire, Orléans, Laboratoire d'économie d'Orléans;
27. Lapenu C. et Zeller M. (2001), « Distribution, Growth, and Performance of Microfinance Institutions in Africa, Asia, and Latin America », *FNCD Discussion Paper* n° 114;
28. Lhériaux L. (2009), *Précis de réglementation de la microfinance*, AFD. Mersland R. ET Strøm R.Ø. (2008), « Performance and Trade-offs in Microfinance Institutions - Does Ownership Matter? », *Journal of International Development*, vol. 20, n° 5, p. 598-612;
29. Lanha, M. (2001b), Résolution des problèmes d'information en microfinance : Analyse à partir de la stratégie de Vita Micro Bank, Laboratoire d'Economie d'Orléans;
30. Musasa, M. (2011), Analyse de L'efficacité du Crédit De Groupe Au Sein Des Institutions de Microfinance, Mémoire/ université protestante au Congo (CCAM);
31. Navajas S., Schreiner M., Meyer R.L., Gonzalez-Vega C. et Rodriguez- Meza J. (2000), « Microcredit and the Poorest of the Poor: Theory and Evidence from;
32. Noglo Y, (2008), La microfinance est-elle une solution efficace aux causes du rationnement bancaire? Une analyse économétrique à travers les modèles probit et binomial négatif : Le cas du TOGO, université Paris Ouest;
33. Paston J. (1996), DETERMINANTS OF SUCCESSFUL GROUP LOAN REPAYMENT: AN APPLICATION TO BURKINA FASO, the Ohio state university;
34. Stiglitz J. (1990), « Peer Monitoring and Credit Markets », *World Bank Economic Review*, vol. 4, n° 3, p. 351-366;
35. Wenner, M.D., (1995), Group credit: a means to improve information transfer and Loan repayment performance. *Journal of Development Studies*.

ANNEXE 1. BREVE PRESENTATION DE APE

L'institution de microfinance pour l'appui aux petits entrepreneurs, en sigle « **IMF APE** » est une entreprise de Microcrédit créée en 2010 et agréée par la banque centrale du Congo au **numéro D.143/N°000481**. Et elle compte une seule agence qui est à la fois direction et en même tant agence. Elle est située dans la commune de Mont-Ngafula sur l'avenue Pasteur Baruti n°9, Quartier Mama Mobutu.

❖ **Vision**

Etre une entreprise de microcrédit fiable, viable, professionnelle et pérenne, rendant des services financiers de qualité aux petits entrepreneurs en vue de les aider à développer leurs activités.

❖ **MISSION**

Appuyer les activités génératrices de revenu dans la ville province de Kinshasa et dans les nouveaux sites. Lutter contre la pauvreté par l'octroi des micros crédits aux petits entrepreneurs en renforçant leur culture de crédit et du remboursement.

❖ **VALEURS**

- L'honnêteté;
- La satisfaction;
- La promotion de la femme;
- L'amélioration continue.

❖ **PRODUITS FINANCIERS**

L'APE donne quatre types de crédit:

1. **Microcrédit,**
Crédit destiné à soutenir les activités génératrices de revenus (AGR)
2. **Crédit éclair,**
Crédit accordé pour des besoins urgents à des clients présentant des garanties de remboursement.
3. **Crédit individuel,**
Crédit accordé à un seul petit entrepreneur,
4. **Crédit de solidarité**
Crédit accordé aux populations pauvres exerçant des activités génératrices de revenu en groupe.

❖ **Garanties exigé pour bénéficiaire d'un financement**

Les biens de l'activité; Le salaire; un avaliseur disposant d'un bon actif; la solidarité du groupe.

ANNEXE 2. BREVE PRESENTATION DE MEC IDECE

La mutuelle d'épargne et de crédit initiative pour le développement Economique de la communauté « EYANO¹⁰ » en sigle (**MEC IDECE**), est membre de **L'APROCEC**: (association professionnelle des coopératives d'Epargne et de crédit du Congo) et de la **COPACO**: (confédération paysanne du Congo). La MEC IDECECE a été Créée le 10 décembre 2010 et Agréée par la banque centrale du Congo par le **numéro Gouv./D.033/ n°001586**.

L'institution compte 3 agences répartie dans différentes coins de la ville province de Kinshasa y compris la direction générale qui est aussi l'une de ses agences, et est située (Direction générale ou siège) sur dans la commune de N'Djili, sur l'avenue commerciale N°174, Quartier 7.

❖ Vision

Etre un réseau de mutuelles d'Epargne et de crédit qui contribue à l'émergence des micros entrepreneurs en République démocratique du con go.

❖ Mission

Assurer aux micros entrepreneurs de Kinshasa en particulier et de la République démocratique du Congo en général (notamment les femmes et les jeunes) des services financiers décentralisés, adaptés, durables et fiables en vue d'accroître leurs revenus.

❖ Valeurs

- Le professionnalisme;
- L'excellence;
- L'intégrité;
- Le Respect des engagements;
- La satisfaction des besoins de membre.

¹⁰ Le mot EYANO signifie en lingala, solution ou réponse, fait allusion à la solution trouvée lors de l'atelier de l'amélioration de revenu des ménages.

❖ Produits financiers

La MEC IDECE accorde seize types de produits:

- Epargne à vue;
- Epargne à la carte;
- Epargne à terme;
- Epargne scolaire;
- Crédit individuel;
- Crédit éclair (7 personnes dans le groupe);
- Crédit de groupe;
- Crédit GSEC (Groupe solidaire d'Epargne et de crédit 20 personnes dans le groupe);
- Crédit Molakisi (30 personnes dans le groupe);
- Crédit CEE+ (Crédit épargne avec éducation plus);
- Crédit Four amélioré;
- Crédit lampe solaire;
- Crédit agricole;
- Crédit de consommation;
- Crédit matériel (50 personnes dans le groupe);
- Crédit petit matériel;
- Crédit MEA (micro entreprise Associative).

Annexe 3. Brève présentation de GUILGAL.

La COOPEC GUILGAL est une coopérative d'épargne et de crédit qui a vu le jour depuis le début du mois d'octobre de l'année 2013. Créée sous l'initiative des étudiants du Centre Congolais Allemand de Microfinance et avec l'impulsion de la Chaire de Microfinance au CCAM¹¹ Professeur Kalala. Agréée par la banque centrale du Congo par le **numéro (A compléter).**

La COOPEC compte actuellement deux agences dans la ville province de Kinshasa, la première qui est le siège se trouve dans la commune de Ngaliema précisément à l'UPN sur la route de Matadi au numéro 2154. Et la deuxième agence se trouve dans la commune de KASAVUBU précisément au marché GAMBELA, sur l'avenue BONGANDANGA au troisième niveau de l'immeuble veve center.

❖ Vision

La vision de GUILGAL est d'être une innovation financière en RDC, à partir de son produit phare « ASSU-JOB¹² » qui permettra aux jeunes de créer de l'emploi et de financer leurs activités génératrices de revenus.

❖ Mission

La COOPEC GUILGAL s'est assignée comme mission d'offrir des services financiers de façon pérenne aux populations à faible revenu.

❖ Produits financiers:

La COOPEC GUILGAL offre à ses membres deux produits à savoir l'épargne et le crédit.

- Epargne

Pour ce qui est de l'épargne, la COOPEC a trois technologies d'épargne notamment :

¹¹ CCAM veut dire centre congolais allemand de microfinance un centre issu en partenariat avec la Frankfurt School of Finance and Management (Université Allemand) et l'Université Protestante au Congo (UPC).

¹² ASSU-JOB Qui signifie Autrement assurance emploi qui se veut être un produit assurant l'emploi aux jeunes étudiants diplômés.

- ✓ l'épargne à vue (compte courant),
- ✓ l'épargne à terme (compte bloqué) et
- ✓ l'épargne à la carte.

- **Crédit**

Pour ce qui est de crédit elle donne le crédit suivant:

- ✓ **Le crédit individuel,**
- ✓ **Le crédit de groupe,**
- ✓ **Le crédit Assu-Job.**

❖ **Public cible**

La coopérative Guilgal avec la gamme des produits qu'elle offre touche pratiquement toutes les couches de la société exclues de la finance classique, allant des micros entrepreneurs jusqu'aux jeunes étudiants et élèves (diplômés). Ces produits sont adaptés à chaque public cible:

1. **Aux micros entrepreneurs:** Guilgal offre des produits d'épargne et de crédit à des micros entrepreneurs, à toute personne ayant une activité génératrice de revenu.
2. **Aux étudiants et élèves :** ce qui est une innovation financière, Guilgal ouvre ses services aux jeunes avec son produit de l'Assurance Job pour permettre aux jeunes étudiants et diplômés de constituer une épargne qui leur permettra de monter leur propre activité. Par ce produit la coopérative Guilgal s'inscrit donc dans une logique de lutte contre le chômage des jeunes en suscitant dans leur chef l'esprit d'initiative et de créativité.

TABLE DES MATIERES

<i>JE DEDIE CE TRAVAIL</i>	ii
REMERCIEMENTS	iii
1. MISE EN CONTEXTE	1
2. PROBLEMATIQUE	4
4. METHODOLOGIE DE RECHERCHE ET TECHNIQUE	5
6. INTERET DU TRAVAIL	6
7. CANEVAS DU TRAVAIL	6
CHAPITRE 1. ANALYSE THEORIQUE DES DETERMINANTS DE CREDIT DE GROUPE	7
1.1. L'IMPACT DE LA CORESPONSABILITE DANS LE CREDIT DE GROUPE	8
2.1. LA FORMATION DES GROUPES	11
2.2 PENDANT L'UTILISATION DU CREDIT	16
2.3 LORS DU REMBOURSEMENT DU CREDIT	17
2.4 SURVEILLANCE PAR LES PAIRS ET LEURS CONTRAINTES	17
SECTION 3: ETUDES EMPIRIQUES SUR LE REMBOURSEMENT DANS LE CREDIT DE GROUPE	19
CONCLUSION PARTIELLE DU PREMIER CHAPITRE	22
CHAPITRE 2. ANALYSE EMPIRIQUE DU CREDIT DE GROUPE A KINSHASA	23
2.1 METHODOLOGIE DE COLLECTE DE DONNEES	23
2.2 PRATIQUE DE PRET DE GROUPE DANS LES INSTITUTIONS	24
2.3. ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE CREDIT DE GROUPE DANS LES INSTITUTIONS SOUS ETUDE	25
2.3.1 ANALYSE DESCRIPTIVE DES DONNEES	25
2.3.2 QUELQUES DONNEES STATISTIQUES	27
2.3.3 LA QUALITE DU PORTEFEUILLE DES INSTITUTIONS SOUS ETUDES	28
2.3.5 ANALYSE DESCRIPTIVE	31
INSTITUIONS	31
CONCLUSION PARTIELLE DU DEUXIEME CHAPITRE	33
CHAPITRE 3 : ANALYSE CAUSALE DE L'EFFICACITE DU CREDIT DE GROUPE A KINSHASA	34
3.1 PRESENTATION DES RESULTATS	34
3.1.1. INTERPRETATION DE PRINCIPAUX RESULTATS	42
3.2. PROBLEMES MAJEUR IDENTIFIES ET EBAUCHE DES STRATEGIES	44
3.3. SUGGESTION ET RECOMMANDATIONS	45
CONCLUSION PARTIELLE DU TROISIEME CHAPITRE	49
CONCLUSION GENERALE	49
ANNEXE 1. BREVE PRESENTATION DE APE	54
ANNEXE 2. BREVE PRESENTATION DE MEC IDECE	55
Annexe 3. Brève présentation de GUILGAL	57
TABLE DES MATIERES	59

Contact : julesmbuyi4@gmail.com